

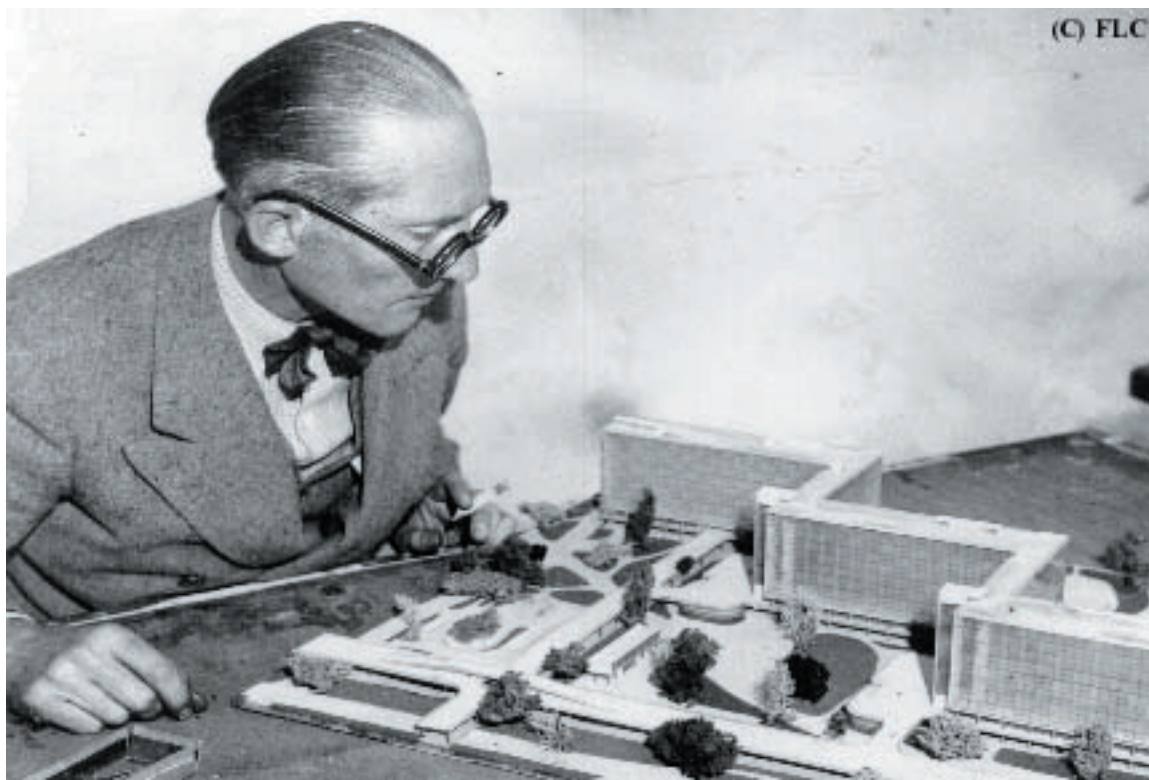
# La CPAU Aquitaine - Kesjenpense?

avec le soutien du GIP-DSU Contrat de Ville de l'Agglomération paloise  
et l'ITS de Pau

## PARTICIPATION DES HABITANTS ?.. ...connais pas...

le 12 mars 2005

compte rendu de la conférence



avec **Philippe ESTEBE**, politologue  
(ACADIE, Université de Toulouse le Mirail)  
et des témoignages d'habitants



Hôtel de ville  
Place Royclie  
64 000 Pau  
Tél. 05 59 27 85 80  
Fax. 05 59 27 15 19  
gipcsu.cdvagglopau@fr.oleane.co





La **Conférence Permanente sur l'Aménagement et l'Urbanisme en Aquitaine** est une association créée en 1983. Espace singulier, au niveau régional, elle s'est donnée comme objectif de construire un réseau permanent d'échanges et de ressources sur l'aménagement, l'urbanisme, les territoires et les villes d'Aquitaine.

Ouverte à tous, professionnels, élus, universitaires, chercheurs, associatifs, particuliers, son projet est d'informer, de débattre, d'accompagner les réflexions, de confronter les idées, les analyses et les méthodes.

Elle offre une occasion d'ouverture à la diversité des logiques et des pratiques et favorise une culture commune fondée sur l'échange et la complémentarité de toutes les compétences.

Son histoire : créée en 1983 pour accompagner la décentralisation et la diversification des compétences, elle s'est toujours adaptée pour accompagner les évolutions de la vie régionale. Initiative conjointe de praticiens et de chercheurs, la CPAU Aquitaine a continuellement été soutenue par le ministère de l'Équipement au travers les financements du Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA) et par le Conseil régional d'Aquitaine. Reconnue dans son travail de formation des acteurs de la redynamisation des territoires d'Aquitaine, elle bénéficie par ailleurs, des financements de l'Union européenne (Feder objectif 2).

Fruit de coopérations multiples, les actions de la CPAU s'inscrivent aussi dans de nombreux partenariats, plus ponctuels avec les administrations de l'État, les services techniques des collectivités, les CAUE, les agences d'urbanisme, les centres de recherche, les universités, les acteurs économiques et sociaux, les professionnels libéraux et le monde associatif.

Ses perspectives : devenir une plate-forme de ressource sur l'aménagement et l'urbanisme - les territoires et les villes d'Aquitaine, en collectant, hiérarchisant et mobilisant les savoirs, les savoir-faire et les personnes ressource, pour mieux accompagner l'action, chemin faisant. Mais aussi en rendant accessible ces informations comme les autres via l'outil Internet.

Le programme cadre : son ancrage territorial, son fonctionnement associatif, son attention aux attentes des opérateurs locaux, son inscription dans les préoccupations du Contrat de Plan État-Région et sa capacité à s'auto-saisir des thèmes qu'elle considère porteurs d'enjeux, organisent et dynamisent son programme.

Aujourd'hui le programme cadre de la CPAU s'articule et se décline localement autour :

- . des outils et des méthodes de gestion des politiques publiques (concertation et participation des habitants - coopération intercommunale - projet, territoire et contractualisation )
- . de thématiques fortes de la gestion des territoires ( habitat, étalement urbain et ville renouvelée - gens du voyage - paysage - prospective)
- . d'un territoire emblématique de l'Aquitaine, son littoral

Les outils de médiation :

- . l'organisation de différents modules d'échange et d'interpellation (cycle d'atelier-débat, colloques, journées de formation, commissions de réflexion...).
- . la retranscription et la diffusion des compte-rendus ou des actes des différents modules d'échange.
- . la publication d'une lettre d'information sur les activités de la CPAU Aquitaine.
- . l'édition d'un bulletin thématique (à la découverte du paysage (2 tome), le littoral aquitain, territoire et développement, le commerce enjeu de lien social...). Il s'élabore par un comité de rédaction pluriel, sur la base d'un cycle d'échanges et s'enrichit d'une série d'articles et d'interviews d'acteurs et de chercheurs. Outil de valorisation des savoirs et des savoir-faire, il est diffusé à plus de 900 exemplaires majoritairement en Aquitaine.
- . la constitution d'un réseau informel d'échanges de l'information et de la littérature grise via le courrier électronique. Impulsé par la CPAU, il s'est donné comme objectif une plus grande diffusion de la connaissance et une meilleure lisibilité de l'actualité.

CPAU Aquitaine  
Université de Bordeaux I  
351, cours de la Libération  
33405 TALENCE Cedex  
Tél : 05 40 00 83 20  
Fax : 05 40 00 83 40  
plateforme@cpau.u-bordeaux.fr

[www.predat.net/index.html](http://www.predat.net/index.html)

Le projet «Kesjenpense?» et la conférence du 12 mars 2005 n'auraient pu être fait sans le soutien du GIP-DSU Contrat de ville de l'agglomération paloise et l'aide spontanée de l'équipe de la MJC du Laü.

Merci à eux.

Merci aussi aux habitants venus témoigner pendant la conférence.

Merci enfin à Philippe ESTÈBE pour sa disponibilité.

## «Participation des habitants ?.. connais pas...»

La question de la participation des habitants dans la politique de ville est devenue, au fil des années, une pierre angulaire des politiques publiques à propos de laquelle il n'est pas permis de déroger. Dans le même ordre d'idée, nous constatons aussi que la mixité sociale est de mise en ce qui concerne les procédures Opération de Renouvellement Urbain ou les projets soumis à l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. Souvent dans ces mêmes quartiers, tout le monde se doit de faire la participation mais force est de constater qu'il est complexe de mettre en œuvre de la participation des habitants et ce malgré les expériences multipliées, les succès ou les échecs.

Jacques Donzelot nous dit que « *la participation en France relève de l'injonction, du devoir. Les gens ne sont pas sollicités pour construire un pouvoir mais pour accomplir leur devoir de citoyenneté, ce qui suppose qu'ils se délestent de leurs particularités, qu'ils ne construisent pas une force mais qu'ils s'inscrivent au contraire dans des cadres bien définis correspondant aux objectifs de la politique de la ville* »<sup>1</sup>. Philippe Estèbe, quant à lui, nous précise que la politique de la ville connaît « *une perte du caractère expérimental et de l'image de creuset de l'innovation* » pour être « *une politique destinée à entretenir des actions marginales dans des territoires marginaux* »<sup>2</sup>.

Ces quelques lignes nous interpellent à plusieurs titres :

- Quelle définition claire de la participation des habitants ? Qu'est-ce que la participation en générale et la participation des habitants en particulier ? Quelles sont les particularités de s'attacher au terme « habitants » et quelles sont les différences ou les « dérives », conscientes ou inconscientes, qui amènent à de la participation plutôt citoyenne ? Pourquoi le terme citoyen fait que l'on se déleste de ses particularités et quelles sont les conséquences sur les projets dans un quartier, dans une ville ?
- Quelles sont les conséquences méthodologiques et pratiques de s'attacher à la dimension habitante ? Y a-t-il des domaines, des thématiques répondant à cette dimension habitante qui ne concerne pas la citoyenneté ? Par exemple qui a sa place dans la participation des habitants : l'urbanisme, l'intergénérationnel, l'évaluation des contrats de ville, les fêtes de quartiers, etc... ? A quoi pourrait ressembler le mode de fonctionnement abouti de participation des habitants ?
- Comment est envisagée la participation des habitants : comme une action sociale cadrée et pré-déterminée ou comme la mise en œuvre d'un processus de réflexion et de porté à connaissance souple et évolutif ? En France, quelle est la place de la participation des habitants dans la politique de la ville ou plutôt quelle est la place de l'habitant dont il est question dans les différents textes : lois, conventions cadres, etc... Comment la place de l'habitant dans la participation et dans la politique de la ville a-t-elle évoluée ? Où en sommes-nous aujourd'hui ?
- Y a-t-il des freins à une participation des habitants effective ? Si oui, quels sont-ils ? Est-ce la méthode qui est en cause ou bien s'agit-il de raisons plus profondes ou plus structurelles et donc plus liées aux fondements même et modes de fonctionnements de la société française et des institutions ? La participation des habitants ne serait-elle qu'un leurre théorique et pratique ou bien sont-ce les politiques qui ne sont pas prêt à intégrer vraiment cette dimension dans le processus décisionnel ?

<sup>1</sup> J. Donzelot, A. Wyvekens, A propos de « Faire société : la politique de la ville aux Etats-Unis et en France ». Les 5à7, n°8, Profession Banlieue, octobre 2003. <http://www.professionbanlieue.org/>

<sup>2</sup> Ph. Estèbe, « La politique de la ville : de la discrimination positive à la cohésion territoriale ». Extrait de L'évaluation de la politique de la ville, Les cahiers du DSU n°29-30, juin 2001.

### Programme de la conférence-débat

<b>10h00</b>	Accueil	
<b>10h15</b>	Introduction	<b>André CASTRO</b> , Président du GIP-DSU Contrat de ville de l'agglomération paloise
<b>10h30</b>	Ouverture avec le film <b>«Quartier à faire ou à refaire»</b> 20 mn	Tribulations d'habitants et d'une maquette d'un quartier de projet ORU en agglomération bordelaise. Documentaire réalisé par Périphérie Production (Cenon)
<b>11h10</b>	<b>Place de l'habitant et de la participation des habitants dans la poli- tique de la ville...</b>	<b>Philippe ESTEBE</b> , politologue - coopérative conseil ACADIE / Université Toulouse le Mirail
<b>12h10</b>	<b>Des exemples de la participation des habitants en agglomé- ration paloise</b>	<b>Des habitants de l'agglomération paloise</b> témoignent de leurs expériences et de leurs visions de la participation des habitants
<b>12h50</b>	<b>Conclusion</b>	<b>Josy POUEYTO</b> , adjointe au Maire de Pau
<b>13h00</b>	<b>Buffet offert</b>	à la MJC du Laü

## Sommaire du compte rendu

- p. 8      **Introduction à la conférence** : C.BORDERIE - CPAU Aquitaine / A.CASTRO - Pdt du GIP DSU Contrat de ville de l'agglomération paloise / G.SENGENES - Périphéries Productions
- p. 11      **Réactions au documentaire** «Quartiers à faire ou à refaire» - Échanges sur la participation et la démocratie participative en générale : avancées, limites, exemples d'outils, de méthodes, d'expériences...
- p. 16      **Conférence de Ph.ESTÈBE**. Thème : «L'habitant» en quête d'identité et de pouvoir. «L'habitant» dans la République, dans la société française et dans la politique de la ville.
- p. 22      **Réactions à la conférence**. p. 22 : Re-territorialisation des individus, intérêts particuliers / intérêt général et ré-invention du politique / p. 23 : Les différentes échelles de la participation : du quartier à la ville, du barrage à la Région / p. 25 : La participation est-elle naturelle ou pas ?
- p. 28      **Des habitants dans la participation ? Trois exemples en agglomération paloise**.  
p. 28 : Pierre GRAND – habitant-membre du comité de gestion du fond de participation des habitants de Pau / p. 30 : Colette CUOMO - représentante de l'association d'animation Camors (Pau) / p. 32 : Grégoire SANCHEZ – comité de quartier entre Gave et Neez (Jurançon).  
**Réactions aux expériences** : p. 31 : Comité de quartier ou pas comité de quartier ? /p. 33 : L'argent, nerf de la participation. Quels financements : politique de la ville ou municipalité ?
- p. 35      **Conclusion : conforter la place des habitants dans le débat public**. J.POUEYTO - adj. au maire de Pau.

# INTRODUCTION

Cédric BORDERIE – chargé de mission CPAU Aquitaine

André CASTRO – Pdt du GIP-DSU Contrat de ville de l'agglomération paloise, Maire de Gelos

Guillaume SENGENES – Périphéries Productions (Cenon, Gironde)

## **Cédric BORDERIE – chargé de mission CPAU Aquitaine.**

Merci à toutes et à tous d'être venus un samedi pour assister à cette conférence sur le thème de la participation des habitants dans la politique de la ville.

La conférence d'aujourd'hui conclut un projet nommé « *KESJENPENSE ?* » engagé il y a plusieurs mois maintenant. Il s'agissait alors d'une mise en œuvre de la participation des habitants notamment dans le cadre de l'Opération de Renouvellement Urbain du quartier du Hameau.

Aujourd'hui, c'est la dernière étape du projet.

« *Participation des habitants ?...connais pas...* ». Le nom en tout cas est connu. Mais est-ce que l'on sait vraiment ce que recouvrent ces termes ? Parfois, en regardant de plus près les pratiques et les discours, nous contemplons souvent un patchwork dans lequel la participation des habitants semble être un fourre-tout passe partout. La nébuleuse des définitions et des pratiques n'aide pas forcément à se faire une idée claire de ce que cela pourrait être. Parfois, un des autres reproche de la participation des habitants est son côté quasi obligatoire. L'injonction à la participation est souvent perçue comme aussi attrayante que l'obligation de mixité sociale dans les quartiers et les résultats ne sont pas forcément très probants.

Que faudrait-il faire et comment pourrait-on faire ? C'est la grande question ! Nous allons nous intéresser au sujet aujourd'hui mais tout le monde s'accordera en tout cas à dire que

la participation est tout sauf simple à mettre en œuvre.

Aujourd'hui par exemple, on peut dire que cette conférence fait partie des étapes de la participation des habitants, c'est l'étape de la formation, pour les élus, les techniciens mais aussi les premiers concernés, les habitants. Pour l'organisation de cette conférence, beaucoup d'habitants ont été contactés, notamment tous ceux que j'ai pu rencontrer lors de mon passage à Pau. Alors je ne connais pas toutes les têtes mais par rapport aux envois de courriers, c'est vrai qu'aujourd'hui il n'y a pas forcément beaucoup d'habitants qui sont présents. Ce n'est pas une critique, c'est le constat que les premiers concernés ont souvent d'autres soucis et il faut parfois s'extraire du quotidien pour pouvoir se rendre à ce genre de conférence, qui peut effrayer d'une part, et en plus on est samedi, je le rappelle. Ce n'est pas forcément facile. La participation arrive au bout d'un processus qui n'est pas simple et n'est pas accessible à tout le monde.

Est-ce à dire que la proposition d'un temps de réflexion sur la participation n'est pas alléchante ? Je ne crois pas car vous êtes ici ce matin et tout ceci doit être plus complexe que cela. Cette matinée semble être représentative d'un état des lieux national de ce qu'est la participation des habitants.

C'est peut-être ce que nous constaterons avec Philippe ESTÈBE, politologue à la coopérative conseil ACADIE et enseignant-chercheur à l'université de Toulouse le Mirail. Plutôt que de nous parler d'expériences nationales, monsieur ESTÈBE nous exposera le regard qu'il porte sur

la participation des habitants dans la politique de la ville, et notamment sur ses mécanismes profonds qui peuvent jouer tant sur les politiques, sur les techniciens que sur les habitants.

Ensuite nous entendrons des habitants de l'agglomération paloise qui se sont engagés dans des actions, dans des mouvements d'habitants qui veulent que leur quartier vive et qui veulent surtout être acteurs de cette vie. Il s'agira du Fond de Participation des Habitants existant sur des quartiers de Pau ; l'association Camors, de Pau et enfin un comité de quartier « entre Gave et Neez » de Jurançon. Ils nous expliqueront leurs démarches, leurs actions, ainsi que leurs visions de la participation des habitants avec leurs propres définitions.

Pour commencer, je laisse la parole à Mr André CASTRO, président du GIP-DSU contrat de ville de l'agglomération paloise. Ensuite nous débiterons les débats après un film qui a été réalisé par Périphéries Productions et qui s'appelle « *Quartier à faire ou à refaire* ». Nous avons Guillaume SENGENES à nos côtés qui expliquera la démarche du documentaire.

### **André CASTRO – Président du GIP-DSU Contrat de ville de l'agglomération paloise, Maire de Gelos.**

Dans le cadre de la communauté d'agglomération j'ai été chargé par mes collègues de conduire la politique de la ville au travers du contrat de ville. Je rappelle que le GIP-DSU est une organisation paritaire, puisqu'il n'y a pas que des représentants élus et des représentants de la communauté d'agglomération, il y a également l'Etat qui y est représenté, la caisse d'allocation familiale, le Conseil Général, puis quelques partenaires qui n'ont peut-être pas beaucoup d'argent mais qui amènent des idées.

Ce sujet de la participation des habitants nous préoccupe depuis déjà longtemps puisque nous en sommes au deuxième contrat de ville qui se

terminera en 2006 d'ailleurs et qui se réclame comme le promoteur de la mise en œuvre des formules de la participation des habitants.

Aujourd'hui, il y a seulement un embryon qui a pratiquement commencé en 2004, visant à mettre en place un fond de participation et une expérience qui se déroule sur le quartier Dufau-Tourrasse à Pau. On n'en connaît pas encore les résultats, il semble que ça démarre bien. Est-ce qu'il sera possible d'extrapoler sur les autres quartiers de Pau et aussi les autres communes de l'agglomération paloise qui sont au nombre de 14 ? On peut imaginer que l'expérience qui se déroule actuellement ne sera pas exportable à mon avis sur les autres communautés qui composent l'agglomération. Mais pour une raison simple, c'est qu'un quartier de Pau représente beaucoup plus qu'une commune de l'agglomération paloise. L'ambiance n'est pas la même, les formes de participation ne sont pas les mêmes, le milieu associatif dans les petites communes couvre pratiquement tous les champs d'action qu'une municipalité peut espérer. Les choses ne se présentent donc pas de la même façon.

Il n'empêche que cette participation des habitants nous a posé problème depuis bien longtemps. Ce n'est pas un acte de volonté, c'est simplement un manque d'idées pour mettre en avant.

Nous avons déjà confié à l'Institut du Travail Social (ITS) une mission pour nous informer, pour nous donner des idées, pour voir comment pouvait se préparer et comment pouvait se dérouler cette participation des habitants. Mais on est resté un peu sec bien que les idées ne manquaient pas dans le rapport qui avait été fait par monsieur MONBEIG à l'époque. Et il faut maintenant véritablement rentrer dans l'action et mettre en œuvre toutes ces idées, c'est là toute la difficulté. D'autant plus que les choses se passent tout à fait différemment entre les quartiers d'une grande ville et les communes petites ou

moyennes. Je considère que la participation des habitants dans ma commune de Gelos, qui représente moins de 4000 habitants, se fait au quotidien, par les contacts qu'ont les élus avec les habitants. Cela ce passe très simplement chez le boucher, chez le boulanger, je ne dirais pas au bistrot car je ne les fréquente pas, mais ça se passe au bistrot aussi, bien entendu. Les gens se connaissent, dialoguent, parlent. On essuie des reproches aussi quand on est à la Poste ou ailleurs, peu importe. L'ambiance est tout à fait différente et cette participation est au quotidien me semble-t-il. Après peut-être qu'il faut la renforcer par des propositions, des actions, qui devraient venir logiquement des habitants eux-mêmes. Et là, cela me paraît difficile. Souvent ce sont les associations qui sont à l'origine de ces initiatives d'habitants. Les initiatives spontanées, je pense qu'elles sont assez rares mais Philippe ESTÈBE nous en dira peut-être un peu plus tout à l'heure.

Je voudrais remercier la MJC du Laü pour son accueil et aussi la CPAU Aquitaine qui a organisé cette manifestation. Je voudrais dire aussi que le quart d'heure béarnais n'est pas tout à fait le même en ville qu'à la campagne, on le constate tous. Peu importe, l'essentiel est qu'il y ai suffisamment de personnes qui soient ici et qui puissent écouter les propos qui seront tenus et qui auront sans doute de l'importance et des incidences sur la suite des événements.

**Guillaume SENGENES – Périphéries Productions (Cenon, Gironde).**

Je suis Guillaume SENGENES de Périphéries Productions. On est une association de production audiovisuelle. Le film que vous allez voir s'appelle « *Quartier à faire ou à refaire* » et a été fait dans le cadre d'un site Internet qu'on édite et qui s'appelle « *mavillechange.com* ». Le but du site est en fait, via la vidéo documentaire, de donner la parole à des habitants qui sont

concernés par des projets de réhabilitation. Parfois, les films sur le site Internet sont eux-mêmes des actions de participation, ou bien, comme c'est le cas pour ce film, ils apportent un regard documentaire sur une action qui est développée sur un quartier.

Le film concerne la commune de Talence (Gironde). Nous sommes au tout début du projet. Un opérateur a mis en place une maquette mobile qui a fait le tour d'un quartier qui s'appelle le quartier de Thouars. Dans différents endroits, les habitants étaient sollicités pour se saisir de la maquette et réinventer leur quartier. Ils en sont à la phase diagnostic du projet, en se demandant « *est-ce qu'on fait un réaménagement, une réhabilitation, des destructions* ». Ils se posent toutes ces questions et ils ont voulu solliciter les habitants là-dessus. Donc, ils ont imaginé cette maquette. La seule consigne était de garder le même nombre de logements. Vous les verrez, ils manient des cubes qui représentent un certain nombre de logements. Alors certains abattent des tours par exemple, etc.

L'action n'est pas finie. Nous, on a juste suivi avec la caméra la maquette dans différents lieux. Des fois c'est dans une école, des fois c'est dans une MJC, des fois c'est à la piscine, des fois c'est dehors, ça dépend, des fois devant des commerces. L'idée était de capter dans un court métrage les réactions des habitants et comment, en maniant cette maquette, ils arrivaient à s'exprimer sur leur cadre de vie, leurs attentes, leurs inquiétudes, pour que tout cela soit ensuite travaillé par l'équipe municipale. L'action est en cours, je ne peux pas vous dire ce qui a été décidé, ni le poids effectif de la parole des habitants dans la prise de décision. C'est juste un regard documentaire sur ce tour qu'a fait cette maquette dans ce quartier.

**PROJECTION-DU-DOCUMENTAIRE--QUARTIER-À-FAIRE-OU-À-REFAIRE**

**Échanges sur la participation et la démocratie participative en générale : avancées, limites, exemples d'outils, de méthodes, d'expériences...**



**RÉACTIONS-AU-DOCUMENTAIRE-**

**Philippe ESTÈBE – politologue : ACADIE, université Toulouse le Mirail.**

J'aimerais faire quatre remarques à partir de ce que j'ai vu. Remarques assez basiques et banales.

- ✓ La première est que l'on se rend compte que, quand on commence à interroger les habitants sur leur espace, ils ont un savoir, une connaissance pratique, concrète des lieux. Celle-ci est extrêmement importante et intéressante à prendre en compte dans les opérations d'aménagement.
- ✓ Le deuxième élément intéressant est que cette connaissance pratique et concrète, elle ne s'exprime pas tout de suite sur un mode construit, argumenté, abstrait. Donc on a parfois besoin de trouver des trucs. La maquette est un des trucs qui permet de faire s'exprimer les gens sur ce savoir concret.
- ✓ Le troisième élément est qu'en même temps c'est une espèce de conservatisme qui s'exprime aussi. On aimerait que notre cadre de vie évolue mais, grosso-modo, qu'il ne change pas non plus. Il y a une tension entre l'envie que ça bouge et en même temps le souhait que ça demeure comme c'est. Et l'une des choses qui m'a vraiment intéressé c'est ce qui est dit un moment donné sur le fait que l'on aime son logement et on aime son quartier, en revanche on n'aime pas l'immeuble.

C'est un point extrêmement intéressant. On veut garder le quartier, on veut garder le logement par contre on veut que l'immeuble change, c'est un peu compliqué techniquement à réaliser mais il me semble que c'est un point extrêmement intéressant cette tension entre l'envie de changer et l'envie de conserver le cadre de vie tel que.

- ✓ La quatrième réflexion c'est que l'on voit bien que dans cette expérience il y a quelque chose d'emblématique. La participation demande un événement un peu exceptionnel. La mobilisation se fait à l'occasion d'une transformation un peu lourde du quartier. Cela ne veut pas dire que c'est la seule forme de participation possible mais cela veut dire qu'il faut un enjeu, un enjeu de mobilisation, il faut qu'il se passe quelque chose. La participation au quotidien demande une disponibilité, un savoir, une motivation et on n'a pas toujours l'envie, la force d'être toujours sur la brèche, actif, militant. Donc d'une part on a tendance à déléguer à nos élus ce travail politique, d'une certaine façon c'est assez commode qu'il y ait des élus qui fassent le travail politique à la place des habitants. D'autre part, il faut des enjeux forts sur lesquels on se mobilise.

Un des enseignements de ce film montre comment prendre appui sur un événement important pour trouver des trucs techniques qui permettent de faire sortir ce savoir pratique qui est propre à nous tous, en tant qu'habitant, et qui ne s'exprime pas de manière ordinaire ou en tout cas de manière abstraite, académique. En ce sens, je trouve que ce film est très riche d'enseignements, en tout cas sur une forme de participation et sur un certain type de technique

de mobilisation.

**André CASTRO – Président du GIP-DSU  
Contrat de ville de l'agglomération  
paloise, Maire de Gelos.**

Il s'agit d'un sujet de grand intérêt pour ces personnes qui habitent dans ce quartier car on s'est rendu compte que c'est un quartier de densité de population importante. L'autre observation c'est ce qui a été souvent dit sur la présence des petits commerces. Le petit commerce est très demandé. Seulement quand on habite un quartier et que l'on veut des petits commerces, il ne s'agit pas de faire le maximum d'emplètes dans les grandes surfaces et de se contenter des petits commerces pour aller chercher le sel, le poivre et le pain le plus souvent. Là aussi il y a souvent des contradictions. C'est une position personnelle que chaque habitant doit avoir. Ensuite nous avons entendu plusieurs personnes s'exprimer et il faut trouver un dénominateur commun par rapport à une somme de préoccupations personnelles qui sont parfois contradictoires.

**Françoise TAUPIAC - Conseillère  
Générale des Pyrénées Atlantiques,  
Conseillère municipale à Pau.**

Moi j'ai une question à poser aux habitants qui sont là, hormis ceux qui sont venus pour nous raconter une expérience, j'ai reconnu quelques personnes qui s'occupent déjà de collectif, d'habitants ou de participation. J'aimerais demander aux habitants qu'est-ce qui les a fait venir un samedi matin par rapport à ce sujet ?

**L'habitant anonyme.**

Quand j'ai vu ce film, cela m'a fait penser à une procédure : il s'agit des enquêtes publiques. Normalement les enquêtes publiques ont pour

objectif de permettre de faire des remarques. A la fin de l'enquête publique il y a l'enquêteur qui fait un rapport. Et me basant sur l'expérience d'une autre municipalité que Pau, on se rend compte qu'on peut se demander à quoi elles servent réellement dans la mesure où les décisions ont déjà été prises au niveau de la municipalité. On impose plus ou moins aux habitants des modifications qui ne sont pas tellement bien acceptées, comme l'ont prouvé certaines enquêtes publiques. Ma première question est quel est le rôle des enquêtes publiques ?

Deuxièmement, pourquoi personnellement moi je viens ici en ce samedi matin ? Par expérience aussi quand j'ai participé à des réunions avec des habitants et la municipalité, il y a toujours un problème de discussion. C'est à dire qu'on a l'impression que les municipalités se présentent, font un peu de la promotion et n'écoutent pas les gens. Donc je voulais voir comment cela allait se passer ici.

**Danièle BERTHELOT, une habitante de  
Pau.**

Je réponds à la question « *pourquoi nous sommes ici ?* ». Je fais parti d'une association qui vient juste de se créer. Mon interrogation est comment mobiliser les habitants ? Mais vraiment en bas de leur quartier, c'est-à-dire pas les regrouper, car on se rend compte que les gens ne se déplacent pas. Si on ne va pas vraiment au pas de leur porte, ils ne descendront pas. La difficulté pour nous, c'est comment les sensibiliser, comment les faire descendre pour les impliquer dans leur vie au quotidien ? Ce que j'ai remarqué dans ce petit film qui est très intéressant, c'est que toutes les remarques sont très individualistes. Il n'y a pas du tout de demande de recherche de communication entre les habitants même s'il y a une recherche de l'amélioration de qualité de vie au niveau des espaces extérieurs, c'est plus une recherche

individuelle de bien être.

### **Henri JOUANTEGUY, habitant de Pau.**

Je parlerai en temps qu'habitant, j'habite d'ailleurs des grandes tours, comme celles qui ont été évoquées dans le documentaire. Je connais un peu les problèmes liés à ce milieu et c'est vrai que questionner tous les habitants et avoir un seul avis, c'est très difficile. Ceci dit, les habitants ont parfois des idées mais on a l'impression que ces idées sont souvent reprises soit par des élus (mais pas toujours), transformées et accaparées, soit reprises parce que l'habitant, individuellement, a toujours besoin d'un support. Donc, cela peut être la municipalité ou une grosse association. La grosse association va aussi récupérer l'idée de l'habitant. Je crois que le fond de participation qui a été mis en place permet peut-être, à l'heure actuelle, d'éviter cet écueil de la récupération parce qu'il est pour l'instant géré à égalité par des habitants. Mais je crois que cela évite la récupération qui est souvent faite, non pas pour polémiquer mais parce que c'est comme ça. On a besoin de la municipalité pour aider les habitants et si on s'adresse à l'association, c'est l'association qui va récupérer tout ça.

### **André CASTRO – Président du GIP-DSU Contrat de ville de l'agglomération paloise, Maire de Gelos.**

Moi je voudrai dire un mot sur les enquêtes publiques. C'est vrai que c'est très controversé mais c'est de la procédure obligatoire imposée. Je pense entre autre aux Plan Locaux d'Urbanisme, aux expropriations, etc... Cela est imposé, donc si ça ne marche pas, ce n'est pas aux élus locaux qu'il faut faire des reproches.

Les habitants qui sont concernés et qui viennent faire des observations voient leurs observations reprises par un commissaire enquêteur qui est indépendant de la municipalité et de la préfecture puisqu'il est nommé par le juge. Ces observations sont reprises et analysées et le commissaire enquêteur conclut là-dessus. Au terme de l'analyse de ces observations le commissaire enquêteur dépose ses conclusions et dit si

*«ce qui est intéressant dans la concertation, ce n'est peut-être pas de trouver des solutions mais de poser des questions et d'avoir un dialogue entre les habitants»*

le projet doit tenir compte de ces observations ou non.

Donc c'est la procédure obligatoire appliquée partout. Si les habitants ne viennent pas faire d'observations, la publicité est quand même faite et dans ce cas, ce n'est pas la faute des élus. Mais en effet, ce n'est pas satisfaisant car on se rend compte que suivant les sujets, il n'y a parfois personne qui vient faire d'observation.

### **L'habitant anonyme.**

Je ne remets pas en cause les enquêtes publiques. Personnellement, je pense que c'est la meilleure façon de procéder. Ce que je remets en cause c'est la façon dont les résultats sont traités par la suite. Le problème est qu'une fois que le rapport de l'enquêteur a été fait, c'est la façon dont tout cela est traité par la suite. Je ne remets absolument pas en cause le processus de l'enquête publique.

### **Françoise TAUPIAC - Conseillère Générale des Pyrénées Atlantiques, Conseillère municipale à Pau.**

Je vais ajouter un mot à ce que vous dites. Je le vois dans le cadre de sujets d'environnement, de protection de la nature, dans l'installation de certains sites. Cela va même des fois plus

loin : les habitants émettent un avis défavorable, les municipalités peuvent émettent un avis défavorable et, malgré cela, des installations sont mis en place. Donc c'est vrai qu'il y a une forte insatisfaction dans la prise en compte des résultats des enquêtes. Je ne parle pas des insatisfactions personnelles, car forcément il y aura toujours une personne insatisfaite. Mais c'est vrai que l'on a l'impression que l'expression des habitants n'est pas vraiment entendue.

### **L'habitant anonyme.**

Il y a un cas en ce moment, c'est dans le centre de la France, il y a un parc d'éoliennes qui devait être installé, tout le monde était d'accord, la municipalité également et pourtant, le préfet a émis un avis défavorable. On se demande à quoi ça sert dans ces cas là.

### **Françoise TAUPIAC - Conseillère Générale des Pyrénées Atlantiques, Conseillère municipale à Pau.**

Il faut noter la difficulté des habitants à la participation avec à la fois le besoin des personnes par rapport à des soucis qui peuvent être individuels ou collectifs, le manque d'informations préalables à une prise de décision. Informer après, c'est facile. Mais informer pour pouvoir discuter et agir sur le résultat final, c'est vrai que c'est pas simple et c'est pourquoi nous participons aujourd'hui à cette conférence.

Je n'ai pas de solutions et il est important que nous réfléchissions tous ensemble à ce problème. Comment peut-on améliorer encore cette participation ?

### **Marie-Claude ROUBERTOU-TRAVADE.**

J'interviens en temps que technicien. Je suis architecte. Ce que j'ai trouvé intéressant dans ce film et dans la concertation, c'est que les gens se

rendent compte des problèmes qui existent dans la mise en place quand on commence à se poser des questions. Et donc ce qui est intéressant dans la concertation, ce n'est peut-être pas de trouver des solutions mais de poser des questions et d'avoir un dialogue entre les habitants. Dans le film on le voit, il y a un dialogue entre deux femmes qui se répondent mutuellement et elles commencent à aborder les problèmes. Et pour que cette concertation marche, il faut qu'il y ai plusieurs stades d'évolutions, c'est-à-dire qu'il y ai un moment une confrontation entre cette population et les techniciens qui vont pouvoir bénéficier des avis des habitants et pourront répondre aux problématiques techniques et ensuite une confrontation avec les politiques pour des choix.

Donc il y a une graduation, un suivi et un retour de résultats de cette concertation qui me semble indispensable, sinon les habitants ont l'impression qu'ils ont parlé pour rien.

### **Lucette GUILLONNEAU – habitante de Pau, MJC Berlioz.**

Je crois qu'il faut être surtout très imagitatif. Pourquoi ? Cela évolue au fil des années. Il y a la possibilité de faire de grandes messes, on convoque tout le monde sur un sujet bien large. C'est très intéressant et très difficile à gérer, et en général les gens viennent nous déverser leur bile. Mais c'est productif aussi car ça arrête beaucoup de problèmes. Il faut être une équipe courageuse pour mener ce genre d'expérience. Tout à l'heure on a dit aussi que les associations récupèrent telles ou telles choses. Certes, elles récupèrent, mais elles sont également incitatives à la participation des habitants. Quand elles sont très enracinées dans un quartier, elles peuvent être très attentives aux habitants. Il y a aussi des personnes ressources dans les quartiers qui peuvent faire remonter les problèmes. Par exemple dans le petit centre commercial

de Berlioz, qui est tout près d'ici, nous avons des commerçants qui sont très attentifs aux problèmes des habitants du quartier. Ils ont une démarche assez « humaine » je dirais et quand il y a des problèmes ils nous préviennent, que ce soit le collectif Berlioz ou que ce soit la MJC ou autre. Il y a une dynamique de quartier qui se met en place mais qui est en dents de scie. Il ne faut pas croire que tout est parfait tout le temps. Parfois cette dynamique s'endort un peu puis elle se réactive.

Donc il faut être très imaginatif pour voir plusieurs façon de faire participer les habitants. On s'est aperçu que la communication est essentielle. S'il y a une réunion sur tel ou tel sujet la communication passe difficilement, même si on le fait par courrier ou par affiche dans le quartier. Ceux qui viennent aux réunions se plaignent de ne pas avoir été au courant des réunions précédentes mais c'est faux. C'est juste que le sujet des autres réunions ne leur plaisaient pas et ils n'y ont pas prêté attention.

### **Gilles CRINIÈRE – chargé de la participation des habitants de la ville de Lormont.**

Effectivement, on se pose souvent la question « *pourquoi les gens ne participent pas ?* ». Alors il y a une réponse très générale.

C'est un sujet très récent. L'ENA s'est penchée sur le sujet en 1994. Moi aussi j'ai effectué une enquête pour savoir pourquoi les gens ne participaient pas. Il y a des raisons toutes simples. Premièrement, on évoque des réunions où les gens posent des questions. On a vu des réunions à forte mobilisation. Mais s'il n'y a pas les réponses aux questions, des explications, alors

là, on démobilise très vite les gens.

Deuxièmement, on pense qu'ils n'ont pas les connaissances, les informations préalables, etc. Effectivement, on a tendance à dire il y a des experts, des élus pour tout cela mais les habitants sont préoccupés par la vie quotidienne.

Donc on s'est posé la question en disant « on va aborder la participation par la vie quotidienne et par les vraies questions que se posent les gens et surtout, leur donner des réponses ». Les maîtres mots autour de cela, c'était la proximité et les questions de déplacement. On a tenté de répondre aux préoccupations de ces gens et d'apporter des réponses qu'elles soient positives ou négatives avec des explications. Les gens comprennent quand on leur dit non, il faut leur expliquer, ils sont intelligents, ils comprennent très bien les choses. Donc de la proximité, de la convivialité, de la reconnaissance des gens.

Il faut montrer qu'on les écoute, qu'on leur donne des réponses, qu'on leur donne des explications. C'est un travail permanent qui fait que, à un moment donné, on met l'habitant en valeur. Il y a beaucoup de slogans autour de cela, l'habitant au milieu du dispositif, etc. mais il ne faut pas que cela reste un slogan, il faut le faire. C'est un travail de très longue haleine. Il y a des gens, beaucoup plus intéressés qui vont être des leaders, des leaders charismatiques, des leaders d'associations et qui doivent aussi

être le relais de tout ça, même s'il y a de la récupération associative mais c'est pas un défaut. Cette appropriation des problématiques par les associations n'est pas un défaut, au contraire.

Pour conclure, nous avons mis en place un dispositif particulier. C'est un bus qui a été transformé en salle de réunion. Il sillonne toute la ville, les quartiers, en proposant un apéro. On appelle ça « l'apérobus ». Donc il tourne plutôt le soir entre 18 heures et 20 heures. Il privilégie les

« Les gens comprennent quand on leur dit non, il faut leur expliquer, ils sont intelligents, ils comprennent très bien les choses. Donc de la proximité, de la convivialité, de la reconnaissance des gens »

sites où il y aura le plus de passage, comme un supermarché par exemple, avec bien sûr une information préalable avant, avec un cahier de remarque à l'intérieur, une maquette, etc..

Quand on se déplace on a toujours quelque chose à dire, un pseudo ordre du jour, mais il faut aussi se dire que c'est aux habitants de mettre à l'ordre du jour la réunion. L'ordre du jour, il peut et il doit se co-construire. Je crois en quelque chose mais c'est du travail de longue haleine et surtout avoir beaucoup de reconnaissance dans la parole des gens.

«Une  
d e s  
raisons pour  
lesquelles la participation  
est mal assurée, c'est parce  
que, historiquement, notre  
démocratie s'est construite sur  
la disparition de l'habitant»

## «L'HABITANT»-EN-QUÊTE-D'IDENTITÉ-ET-DE- POUVOIR.«L'HABITANT»-DANS-LA-RÉPUBLIQUE,- DANS-LA-SOCIÉTÉ-FRANÇAISE-ET-DANS-LA- POLITIQUE-DE-LA-VILLE.

**Philippe ESTÈBE – politologue : ACADIE, université Toulouse le Mirail.**

Mon propos risque d'être un peu décalé car je trouve que la discussion s'engageait bien et je suis parti sur des détours un peu historique.

Les différentes remarques qui viennent d'être dites montrent deux choses. Quels sont à la fois les cadres et les bonnes techniques et la façon de travailler qui permettent de donner corps à cette démocratie participative ? Et en même temps on voit bien qu'on n'est pas stabilisé, pour plein de raisons. Alors, il y a des procédures, l'enquête publique, mais le statut de cette procédure du point de vue de la décision politique reste incertain et aléatoire. On est obligé en permanence d'inventer, d'être imaginatif.

Tout cela renvoie à l'idée que la démocratie participative en France est non seulement jeune mais en plus qu'elle n'a pas de statut. Par définition, il n'y a pas de place clairement

institutionnalisé qui permettrait d'avoir un

minimum d'assurance, de stabilité quant aux enjeux et aux résultats de la participation.

*Une des raisons pour lesquelles la participation est mal assurée, c'est parce que, historiquement, notre démocratie s'est construite sur la disparition de l'habitant.* Petit détour historique pour expliquer en quoi le sacrifice de l'habitant a été la condition de la construction de la République en France.

### **L'habitant ou le cher disparu.**

On pourrait dire que l'habitant est un « cher disparu » dont on déplore la disparition et dont on est plutôt content qu'il ait disparu, jusqu'à un certain point. L'habitant, cette figure de la participation politique a été historiquement écrasé par deux autres figures : la figure du citoyen, dans toute l'abstraction que signifie le

citoyen et la figure du producteur via démocratie sociale et syndicalisme.

Ces deux figures-là se sont construites l'une et l'autre contre la figure de l'habitant. *L'habitant ici se réfère à l'individu situé dans un espace concret, matériel ; qui est à la fois un lieu d'habitat, un environnement, un voisinage et qui entretient un rapport matériel, concret et sensible à l'espace, et qui en temps que tel, a un savoir et devrait avoir un droit à exprimer ce savoir.*

*Pourquoi l'habitant disparaît face au citoyen et au producteur ?*

D'une part, la figure du citoyen en France, c'est une production de la révolution libérale française. D'abord, c'est le principe de l'arrachement au terroir et aux déterminismes locaux de l'Ancien Régime. Il s'agit de faire disparaître la référence à l'environnement historiquement constitué qui est considéré à l'époque comme un cadre de contraintes dans lequel la citoyenneté ne peut pas s'exprimer. De ce point de vu là, la création des départements est typique.

C'est aussi un moyen de faire disparaître la référence aux terroirs, aux provinces, aux territoires selon un principe très moderne d'accessibilité aux services publics, c'est la journée de cheval. Le rapport technique à la puissance publique, l'accessibilité aux services publics, remplace le rapport concret historiquement hérité au terroir, à l'environnement, aux anciennes provinces, etc.

Deuxième élément qui est tout à fait emblématique de la construction du citoyen comme figure abstraite, cette espèce d'arrachement au territoire, à l'environnement,

c'est le système métrique. Le système métrique c'est génial de ce point de vue là parce qu'il vient remplacer toutes une série de mesures, d'anciennes mesures qui sont des mesures locales, territoriales mais qui sont aussi des mesures très « humaines » et très concrètes : la coudée, le pied, le pouce, la journée de travail, etc., sont des mesures qui rapportent toujours un individu à son environnement, à sa capacité à faire, à intervenir sur un territoire. Alors que le mètre est par contre une mesure abstraite et ce n'est pas la même chose de commander à quelqu'un un ouvrage qui dure une journée pour du tissu par exemple ou de lui commander 20 mètres de tissus. Et le système métrique est l'illustration parfaite de cet arrachement de l'individu au terroir et au territoire.

Dernier exemple, c'est la loi Lechapelier de 1792 qui fait sauter les anciennes corporations, au principe de la libre circulation des travailleurs et du libre contrat entre le patron et l'ouvrier.

*Donc toute une partie de notre héritage politique est lié à la destruction de ce rapport concret au territoire qui permet de construire la figure universelle du citoyen. Voilà pour le premier point. Donc acte un : l'habitant s'efface devant le citoyen.*

Acte deux : le mouvement social au 19<sup>e</sup> siècle, au moment de la révolution industrielle. Il y a un enjeu, notamment à travers le syndicalisme, à redonner plus de consistance à la participation politique en disant « *on est pas simplement des citoyens abstraits, on est aussi des producteurs* ». Certains syndicalistes à l'origine du mouvement ouvrier en France disaient que le syndicalisme constituait une alternative à la démocratie dans la mesure où la démocratie abstraite laisse de côté la question de la domination d'une classe

*«L'habitant ici se réfère à l'individu situé dans un espace concret, matériel ; qui est à la fois un lieu d'habitat, un environnement, un voisinage et qui entretient un rapport matériel, concret et sensible à l'espace, et qui en temps que tel, a un savoir et devrait avoir un droit à exprimer ce savoir»*

sociale sur une autre.

Alors le syndicalisme s'appuie-t-il sur l'habitant pour construire sa représentation politique et s'appuie-t-il sur l'habitant pour exister ? Et bien non, d'une certaine manière le syndicalisme fait disparaître l'habitant. On le voit de plusieurs manières.

D'abord le syndicalisme se constitue essentiellement à partir de l'usine et de l'atelier. Donc c'est la communauté de travail, ce n'est pas la communauté d'habitat. Deuxièmement, quand on regarde la façon dont les syndicats se sont construits, il y a eu un moment où il était question de savoir quelle serait la brique de base des syndicats. Est-ce ce que ce serait les unions locales ou est-ce que ce serait les syndicats de métier ? Historiquement ce sont les syndicats de métier qui l'ont emporté, les unions locales syndicales étant plutôt marginalisées dans le système syndical, confère d'ailleurs ce qui s'est passé dernièrement à la CGT.

Troisième élément de la construction historique de la figure du producteur. Lorsqu'il a été question de mettre en place les premiers éléments de l'Etat providence, c'est à dire la loi sur les accidents de travail, on s'est posé la question de savoir quel devait être le bon périmètre de solidarité. Est-ce qu'il devait être le métier ou est-ce qu'il devait être la ville, l'espace géographique ? Là encore, c'est la dimension du métier qui l'a emporté sur l'espace géographique.

Si on prend les deux piliers de la démocratie politique et sociale, le citoyen et le producteur, dans les deux cas ils se sont constitués en éliminant les références à cette question du rapport matériel au territoire.

C'est une situation différente des Etats-Unis

par exemple, car l'habitant aux Etats-Unis constitue historiquement la brique de base de la démocratie américaine à travers à la fois les églises, les mouvements associatifs, qui sont clairement et pleinement intégrés au système politique et au système local.

### **Les tentatives de résurgences de « l'habitant » en France.**

Entre ces deux grands systèmes de participation politique, le citoyen et le producteur, nous n'avons pas historiquement construit de procédure et de cadre stable, permettant à l'habitant de se constituer comme force. Le problème au fond, c'est pas tellement que l'habitant soit ou non consulté, le problème c'est qu'il existe en tant que force, qu'il soit reconnu en tant que force, c'est à dire que ce qui est dit par les habitants est une valeur au même titre que ce qui est dit par le citoyen ou par le producteur par l'intermédiaire de ses syndicats, ce qui n'est pas complètement le cas en France.

Du coup, l'habitant ressurgit, de manière périodique et de manière instable. Il y a quatre éléments depuis une quarantaine d'années qui participent des tentatives de résurgence de l'habitant.

Le premier élément est la désaffection démocratique.

On voit bien comment la démocratie participative essaye de constituer une béquille à la démocratie représentative, comme si on essayait de combler l'abstentionnisme électoral par du « participationnisme » dans l'élaboration du cadre de vie. Et ce n'est pas un hasard si les injonctions à la participation ont plutôt lieu dans les quartiers populaires dans lesquels le taux d'abstention est souvent plus élevé que dans

*« Si on prend les deux piliers de la démocratie politique et sociale, le citoyen et le producteur, dans les deux cas ils se sont constitués en éliminant les références à cette question du rapport matériel au territoire »*

les autres quartiers de classes moyennes ou huppés.

Deuxième élément : le fait que la figure syndicale, la filière sociale se casse la figure, pour plein de raisons.

A la fois pour des raisons sociologiques, la désagrégation de la classe ouvrière : les ouvriers n'ont pas disparu mais la classe ouvrière on la cherche. Elle n'existe plus en tant groupe social porteur d'une représentation de la figure du producteur. Mais aussi par le taux fulgurant de désyndicalisation de la part des travailleurs mais aussi d'une part croissante de la population qui n'est plus directement dans le moule de la figure historique du producteur, c'est-à-dire l'employé à vie dans l'industrie, etc. Aujourd'hui, la plupart des travailleurs sont tendanciellement des gens précaires, peu insérés dans les groupes stables de producteurs et donc, difficilement captables par les organisations syndicales, etc.

Troisième facteur de résurgence de l'habitant : cette idée que même le citoyen doit être incarné.

On ne peut pas être que des citoyens abstraits. On doit être citoyen y compris dans nos déterminismes et dans nos caractéristiques propres. Il me semble que de ce point de vue là, la loi sur la parité participe d'une incarnation du citoyen. Un de nos problèmes est bien de donner de la chaire à nos citoyens. Cette parité, largement discutée et discutable, participe bien de ce mouvement de demande d'incarnation de la citoyenneté.

Enfin, quatrième raison, c'est l'incertitude des gouvernants face à l'intérêt général.

On est passé d'une démocratie très fortement technique et étatisée, où l'intérêt général était très incarné par les ingénieurs des ponts et les

inspecteurs des finances, aidés par quelques savants sociologues ou physiciens, à un mode de décision dans lequel domine l'incertitude. C'est à dire qu'on ne sait pas quelle est la bonne décision face à un problème donné et on est souvent incapable d'anticiper les conséquences de la décision. Par exemple, toutes les questions relatives à l'environnement avec le principe de précaution et cette idée que l'on ne sait pas ce que va donner dans dix ou quinze ans la décision que l'on prend. Alors il me semble que l'appel à l'habitant intervient comme une espèce d'assurance prospective. Se sont multipliées les conférences de consensus, les conférences citoyennes qui consistent à prendre des panels d'habitants, les bourrer d'informations sur le sujet et leur demander un avis. Avis plus ou moins suivi ensuite par les décisions politiques mais on voit bien, face à un principe d'incertitude, que l'habitant intervient comme une espèce d'assurance ou de réassurance du politique lui permettant de prendre une décision et de ne pas être tout seul à la prendre. En se disant, si ça tourne mal, vous avez participé à la décision et donc nous sommes collectivement responsables. On essaye de mutualiser la responsabilité politique en la répartissant sur un nombre de tête plus important.

*« Le problème au fond, c'est pas tellement que l'habitant soit ou non consulté, le problème c'est qu'il existe en tant que force, qu'il soit reconnu en tant que force »*

Donc voilà les facteurs de résurgence de l'habitant, à la fois comme citoyen incarné, comme béquille démocratique, comme substitut à la classe ouvrière défaillante et comme principe d'assurance politique.

**Quelle place laissée pour « l'habitant » dans la politique de la ville ?**

Dernier point : qu'est ce qui se joue en matière de participation dans les quartiers de la politique

de la ville aujourd'hui ? Je noterai quatre types de participation. Leur enjeu est le même : donner une place à l'habitant dans le débat public local. Ce n'est pas une hiérarchie.

La base, c'est tout ce qui s'est constitué et qui continue de se constituer autour du lien social. Il faut fabriquer du lien social dans les quartiers, il faut que les gens se connaissent, qu'ils fassent des repas, qu'ils sortent ensemble, qu'ils fassent des fêtes de quartiers, des carnivals de quartiers ; enfin, plein de choses dans les quartiers. Là, on est pas dans la participation civique ou citoyenne, on est plutôt dans une tentative de constitution d'un tissu social de proximité, en fonction d'une analyse qui est discutable à mon avis, qui serait que dans ces quartiers là, les quartiers populaires de la politique de la ville, le lien social serait défaillant, délité, ce dont je ne suis pas complètement sûr.

Deuxième forme de participation : depuis une quinzaine d'années dans le cadre de la politique de la ville, les services publics et les municipalités ont incorporé le tissu associatif et des habitants dans l'exécution ou la prestation de services publics. Une des caractéristiques des quartiers de la politique de la ville aujourd'hui c'est qu'une partie du service public ou du service collectif est effectué par des associations subventionnées par la puissance publique. Pour plein de raisons, des « bonnes et des mauvaises » : des bonnes raisons, c'est l'idée que l'association est plus proche, plus souple et plus représentative, etc. Mais il y a aussi des mauvaises raisons, comme le fait que les associations vont constituer une espèce de substitut au service public qui

permet de rendre le service pour moins cher avec des statuts moins durs. Donc, il y a un effet de matelas ou de paravent, évitant la transformation du service public lui-même sur des thèmes historiquement fort comme l'aide au service public de l'éducation, d'une certaine manière, socialise et privatise ces prestations en s'appuyant sur le tissu associatif avec des effets tout à fait positifs d'implication des habitants dans la prestation et en même temps des effets très ambigus sur la façon dont réellement certains services, comme le système scolaire, prennent en compte les difficultés de ses usagés.

Troisième forme de participation, plus institutionnalisées qui peuvent avoir lieu soit à l'occasion de grands événements de restructurations de quartiers, soit de manière plus régulière, institutionnalisée dans le cadre de la loi démocratie et proximité, ce que l'on appelle les comités consultatifs de quartiers, je ne sais pas comment cela se passe ici mais on pourra en reparler.

Dernière forme de participation, je ne sais comment cela se passe ici mais il y a une chose qui m'a historiquement beaucoup frappé, c'est la marche des beurs en 1984. Parce que là, il s'est passé quelque chose qui n'a peut-être pas eu de lendemain mais qui a été la tentative de constitution d'un mouvement social dans l'espace public national qui essayait de porter trois caractéristiques, qui sont finalement une espèce de synthèse de notre histoire démocratique. Au fond qu'est ce que disaient les beurs ? Ils disaient nous sommes trois « choses » : nous sommes immigrés ou d'origine immigrée, nous sommes habitants des cités et nous sommes citoyens.

Et là il me semble qu'il y a eu, à ce moment

*«...qu'est ce que disaient les beurs ? Ils disaient nous sommes trois « choses » : nous sommes immigrés ou d'origine immigrée, nous sommes habitants des cités et nous sommes citoyens. [...] Se revendiquer d'un lieu et d'une appartenance, comme étant les fondements de la citoyenneté et non pas une logique alternative à la citoyenneté...»*

là, quelque chose d'assez intéressant dans la constitution ou d'institution d'un mouvement social qui essayait de faire sortir l'habitant de son cadre extrêmement local, extrêmement quotidien pour lui donner un statut politique. Alors, la question de l'immigration en tant que telle est importante à traiter, notamment dans ce rapport à l'incarnation du citoyen, mais c'est surtout dans cette idée que habitant et immigré, dans le sens général, constitue un double consistance de la citoyenneté : à la fois géographique et identitaire. Se revendiquer d'un lieu et d'une appartenance, comme étant les fondements de la citoyenneté et non pas une logique alternative à la citoyenneté.

Et ce serait intéressant de se livrer à une analyse historique sur la façon dont les partis politiques ont interprétés ce mouvement et, à mon avis, sont passés à côté de ce qui était en jeu à l'époque pour le traiter sur un mode beaucoup plus classique de l'antiracisme qui est beaucoup moins porteur politiquement.

### **Conclusion : à quand « l'habitant » en tant que pouvoir ?**

Je conclurai mon propos autour de trois idées.

La première est qu'on en est toujours, en France, à cette idée que l'habitant est, au mieux, une ressource mais ce n'est pas un pouvoir. Un des enjeux, si on veut prendre au sérieux la question de la démocratie participative, c'est bien de construire les habitants en tant que pouvoir, de la manière que le citoyen s'est construit un pouvoir, que le producteur s'est construit un pouvoir. Être un pouvoir, c'est par exemple avoir cette capacité de peser sur la décision et pas simplement d'être consulté pour son savoir ou ses pratiques. Être consulté c'est bien, certes, avoir un pouvoir c'est mieux. Il me semble que de ce point de vue là, les USA ont encore des choses à nous apprendre. La façon dont la

politique de la ville s'est construite aux USA à travers les « communautés de développement » montre bien qu'on peut produire du pouvoir à partir d'une communauté habitante.

Deuxième chose : c'est qu'en même temps que ce qu'on disait précédemment, on ne peut pas participer tout le temps. Un des problèmes des politiques publiques, c'est bien cette espèce d'injonction à la participation qui, d'une certaine façon, tend à faire reproche aux habitants de ne pas être suffisamment participatifs. Je suis par exemple très frappé de l'attitude des enseignants par rapport aux parents d'élèves. Il y a une injonction contradictoire : à la fois, on demande à des parents d'être plus présents à l'école et en même temps on demande de laisser les enseignants tranquille et ne pas être trop revendicatif par rapport à leur métier. Cette observation, du rapport ambigu des enseignants aux parents, on pourrait l'élargir au rapport ambigu des institutions aux habitants. Il y a à la fois cette sollicitation des habitants, « participez ! », injonction à la participation, et en même temps cette tentation de dire « participez à votre niveau et laissez nous faire notre travail ».

Enfin, lorsqu'il y a des opérations fortes de type restructuration d'un quartier, où il y a un enjeu de participation, de co-production entre les pouvoirs politiques et les habitants, on se rend compte que la co-production est d'autant meilleure qu'il y a une base quotidienne, ordinaire des habitants de travailler entre eux, d'être entre eux. Et il y a un lien fort entre les repas de quartier et les grands messes qui ont été évoquées tout à l'heure. C'est bien parce que l'on travaille la question de « l'être ensemble » à travers les repas de quartiers que, peut-être, pas de manière systématique, on sera plus efficace lors de la grand messe car on aura des habitants qui auront l'habitude de travailler, de discuter ensemble. Ils auront peut être déjà cette pédagogie de l'intérêt général qui est si difficile à construire.

Et enfin le dernier point. Un des enjeux de la participation est aussi la mobilité. Le fait de participer dans le quartier mais aussi être dans la ville, de sortir de son espace. Il faut être très prudent dans les formes de la participation, si les formes de la participation consistent en permanence à renvoyer l'individu à son espace, à son immédiateté de proximité, à lui dire « là tu es légitime mais au-delà tu ne l'es pas », il y a un risque inverse qui est celui de l'enfermement et donc d'un certain dépérissement citoyen ou civique. Or, l'enjeu est de travailler avec les habitants pour qu'ils aient à la fois l'envie de rester mais aussi les moyens de partir.

c'est presque banal, on se re-territorialise. La construction de la démocratie en France s'est fondée sur un processus de déterritorialisation : fabrication d'un territoire national par opposition aux territoires locaux, sensibles, immédiat. Là, nous sommes tous en train de nous re-territorialiser très fortement. Ce n'est pas que la décentralisation qui nous re-territorialise, c'est toute une série d'éléments. La mondialisation par exemple ouvre des territoires de plus en plus grands et en même temps, recrée des niches dans lesquelles on se reconnaît.

Un autre élément de re-territorialisation, c'est la mobilisation croissante de

certains habitants pour la défense et la préservation de leur cadre de vie. Ce qui peut être dénoncé par ailleurs, et à juste titre, comme faisant courir des risques forts pour l'intérêt général, pour autant que l'on

sache encore ce que veut dire l'intérêt général. C'est ce que les américains appelle le NIMBY, Not In My BackYard, le refus de toute installation, de toute nuisance à proximité. Et il y a même un slogan qui s'appelle BANANA, Built Absolutly Nothing Anywhere Near Anybody : ne construisons absolument rien nulle part à côté de qui que ce soit. On voit bien le grand risque qu'il y a derrière cela mais en même temps, c'est un mouvement très profond de ré-enracinement, de défense ou de proclamation d'une identité à travers le cadre de vie et d'une présence politique de l'habitant à travers le cadre de vie avec les avantages et les inconvénients. Les inconvénients j'en ai parlé mais pour les avantages, c'est grâce au NIMBY, c'est grâce à l'égoïsme individualiste

**RÉACTIONS-À-LA-CONFÉRENCE-**

**Re-territorialisation des individus, intérêts particuliers / intérêt général et ré-invention du politique.**



**QUESTION-**

**L'habitant anonyme.**

Vous parlez de la résurgence de l'habitant, on peut l'appeler aussi l'individu ou l'électeur. Le système démocratique français tel qu'il est conçu depuis la Révolution française est en train de changer, d'évoluer. En tant que politologue, quel est votre sentiment sur l'évolution par exemple sur les 100 prochaines années ? C'est relativement important car ça ne peut plus marcher comme ça.

**RÉPONSE-**

**Philippe ESTÈBE**  
- **politologue : ACADIE,**  
**université Toulouse le Mirail.**

C'est plus une conviction, une observation et

*« l'enjeu est de travailler avec les habitants pour qu'ils aient à la fois l'envie de rester mais aussi les moyens de partir »*

qu'un certain nombre de décisions se retrouvent mises en causes, soumises à débat public. Les procédures démocratiques existantes aujourd'hui, l'enquête publique, ne sont pas des procédures de débat public. Ce sont des procédures où l'on a des individus qui viennent faire des observations synthétisées ensuite par un commissaire enquêteur mais qui ne créent pas, au sens politique, de rapport de force. Le NIMBY, avec ses avantages et ses inconvénients, est un mouvement politique, un processus politique qui vise à créer des rapports de force. Comme tout rapport de force, ça a son côté lumineux et son côté sombre.

Je ne sais pour les 100 prochaines années à venir mais pour les années qui nous viennent, cette question de la territorialité du politique et donc de l'habitant comme force est vraiment centrale. Il y a une amélioration à faire sur la panoplie instrumentale des procédures, car ce sont les balbutiements de ces procédures, sur la question de la présence des habitants. Deuxièmement, il y a aussi intérêt à trouver les voies et les moyens d'une pédagogie de l'intérêt général : quels sont les processus et les techniques qui permettent de construire une opinion collective à partir de l'addition de positions individuelles ? Jusqu'à présent, on vivait sur un héritage en France où l'on pensait que l'intérêt général préexistait, nous était donné, c'était l'intérêt de la puissance publique, l'intérêt messianique de la puissance publique, venant nous arracher à notre condition obscurantiste d'habitant. Et nous avons d'ailleurs été arrachés, libérés, émancipés grâce à cela, c'est un progrès historique extrêmement fort. C'est bien parce qu'il y a eu un messianisme gouvernemental que l'on a fait des progrès assez considérables. Comment on construit une pédagogie de l'intérêt général ? C'est à dire cette idée que l'intérêt général n'est pas donné une fois pour toute c'est un processus de construction qui additionne les intérêts contradictoires ou divergents.

Troisième élément, il faut qu'on réfléchisse aux formes de complémentarité entre la participation et la représentation, pour le dire rapidement. Un des grands risques c'est que la démocratie représentative se repose sur la participation pour socialiser le risque. Or, ce n'est pas parce qu'on consulte, que l'on met en place des forums participatifs que pour autant les élus n'ont pas à décider. Au contraire, ça donne une responsabilité supérieure aux élus. Ils ont à la fois cette responsabilité de légitimer les cadres de la participation, la responsabilité d'être les animateurs d'une pédagogie de l'intérêt général et en plus c'est à eux que revient la décision politique, avec une grande complexité car ils ne peuvent pas être totalement liés par les résultats de la participation. Cela montre bien que le travail du politique va au-delà de la participation et de la consultation.

Ces trois éléments sont à la fois la construction de cadres d'une démocratie participative relativement stables, c'est la reconnaissance des habitants comme une force et en même temps c'est sans doute un renouveau du politique. C'est sortir d'une oscillation entre « j'ai la science infuse ou je renvoie le bébé à la participation ». Là, il y a une figure du politique qui est à réinventer car on ne l'a pas encore. Qu'est-ce que sera un élu dans les 20 prochaines années dans ce rapport à la territorialisation et à la re-territorialisation du politique ?

### **Les différentes échelles de la participation : du quartier à la ville, du barrage à la R é g i o n .**



**QUESTION-:**

**Une habitante  
anonyme.**

Je pense que dans la participation citoyenne, il y a une bonne foi, un état d'esprit à avoir, pour qu'elle aboutisse. Tout est dans l'intention de

celui qui la mène. Il y a eu des grands débats en France, par exemple celui des OGM, celui ici dernièrement dans la région sur le barrage de Charlas. On s'est rendu compte, dans le cas des OGM, que c'était peut-être une intention qui n'était pas si loyale. On a mis ensemble des experts, des participants qui peut-être se coulaient tous dans le même moule. Pour qu'il y ait vraiment participation, il faut que tous les acteurs concernés puissent vraiment se faire entendre et qu'on leur donne les moyens d'aller jusqu'au bout de ce qu'ils expriment. C'est exactement pareil dans un quartier, dans une ville. Vous avez parlé du cas des écoles. Je suis moi-même directrice d'école et il y a une institution, qui est le conseil d'école, dans laquelle soit on joue le jeu et les parents peuvent librement s'exprimer et mener des projets avec l'équipe enseignante et les enfants ; ou cela peut être un simulacre de participation, où les parents se rendent vite compte qu'ils n'auront aucun moyen de construire des projets. Il faut se donner les moyens d'institutionnaliser la participation en essayant de trouver des garanties pour les habitants ou les citoyens d'être entendus et de construire avec d'autres les projets. Et ça me semble être un état d'esprit, accepter que l'on construise un projet et admettre que l'on n'est pas tout seul, que l'on soit élu ou dans des instances décisionnelles, que les compétences de tout le monde sont admises et même si c'est un processus un peu long, chacun à son mot à dire. Et on peut très bien en tenir compte pour monter des projets, à la recherche de l'intérêt général, et non pas de quelques petits intérêts particuliers égoïstes, risque que l'on court si effectivement on laisse la parole et on entend la parole de gens, de citoyens, d'habitants qui eux entendent défendre leurs particularismes, leurs intérêts privés et qui ont perdu de vue l'intérêt général.

De plus, je n'ai pas très bien compris quand vous avez dit que le citoyen, le syndicaliste

avait écrasé la notion d'habitant. Et je ne vois pas trop non plus la nuance entre l'habitant et le citoyen. Puis vous avez dit qu'il y a un risque d'enfermement de l'habitant si on le consulte uniquement pour son quartier. Personnellement je ne pense pas. Si l'habitant ressent que sa parole peut être prise en compte dans les débats il devient citoyen, c'est le prolongement finalement.

**RÉPONSE - :**

**Philippe ESTÈBE**

- **politologue :**

**ACADIE, université Toulouse le**

**Mirail.**

Charlas est un exemple extrêmement intéressant car il s'agit d'un débat citoyen qui a pivoté, du fait du débat. La question de départ était « pour ou contre le barrage » et les associations d'environnement mais aussi les habitants ont fait pivoter le débat beaucoup plus sur la question de « quelle économie et quelle mode de vie autour du fleuve Garonne ? ». Et du coup, ce qui est venu est la question de l'agriculture irriguée dans le sud ouest, le mode d'exploitation des sols, etc. Il y avait à la fois construction de rapport de force, production d'une position alternative et en même temps, cela nous montrait comment tout était relié. On interroge les gens sur une chose très précise qui est le barrage en lui-même et de fil en aiguille, on évoque toute l'économie du grand sud-ouest. Cela me permet de rebondir sur le risque d'enfermement dans la proximité.

D'après mon expérience des comités de quartiers, on est toujours en train d'osciller entre du très proche et du beaucoup plus macro, beaucoup plus général. Souvent on entend « j'ai un problème de bennes à ordures » et en même temps des préoccupations beaucoup plus globales. Souvent, cette inflexion globale est mise de côté dans les débats au profit du problème local. Dans les débats publics et les

participations citoyennes, il ne faut pas essayer de maintenir le débat à une seule échelle. Un des intérêts dans le débat avec les habitants, et pas simplement avec le citoyen abstrait, c'est bien cette possibilité de se balader d'une échelle à une autre. Il ne faut pas se priver de la possibilité d'avoir des questions plus générales qui surgissent. Car ces questions permettent aussi parfois d'éclairer des choix plus concrets et plus pratiques sur le territoire, ne serait-ce que parce qu'elles permettent de situer le point de vue de l'interlocuteur. Un des enjeux de la pédagogie de l'intérêt général est d'être capable de gérer cette combinaison d'échelle qui peut avoir lieu lorsqu'il y a un débat public.

Le dernier point à souligner, si la différence que j'ai faite entre habitant et citoyen n'est pas claire, je la redonne très rapidement. Un habitant est quelqu'un qui est géographiquement situé, situé dans son habitat et qui, en tant qu'habitant, entretient un rapport concret, matériel, sensible avec son espace. Cela ne veut pas dire qu'il n'a pas d'autres idées, mais cela veut dire qu'il est dans ce rapport là. Le citoyen en France, on ne l'a pas construit comme ça. On l'a construit comme quelqu'un qui appartient à un espace abstrait national dans lequel la question qui lui est posée est une question générale de niveau national. Historiquement les questions de cadre de vie, d'environnement, de rapport concret à l'espace ont été en grande partie évacuées du débat public. Elles n'ont ressurgi que très récemment avec les questions de reconstructions, grands ensembles, urbanisme des années 60 et les séquelles de l'urbanisme des années 60. C'est pour cela que je parlais de résurgence de l'habitant. La figure du citoyen a évacué ce rapport matériel, c'est pour cela à mon avis que l'on reste encore hésitant sur la façon de mobiliser les habitants parce qu'on n'a pas d'histoire là-dessus. On a une histoire de la mobilisation civique, on n'a pas ou très peu d'histoire de la participation habitante.

## **La participation est-elle naturelle ou pas ?**



**COMMENTAIRE -**

**G r é g o i r e  
S A N C H E Z**

**- comité de quartier**

**« entre Gave et Neez », Jurançon.**

J'ai l'impression qu'on voudrait formater, réglementer, encadrer quelque chose qui va se faire naturellement. Je me retrouve très bien dans les propos de la personne de Lormont parce que c'est tout à fait ce qui se passe dans mon quartier. On a codifié, réglementé tout ce qui est évènementiel ou la parité alors que cela devrait être naturel : dans notre collectif de quartier par exemple, il n'y a pas de parité, on a fait appel aux gens qui voulaient participer au collectif : 14 hommes, 11 femmes. Je commence à être en désaccord là-dessus sur le vécu que de 4 ans d'association de quartier.

Ce qui ne m'intéresse pas non plus dans vos propos, ce sont les références aux Etats-Unis. Quand vous dites, on a beaucoup à apprendre d'eux, oui, mais bon. Je suis d'accord avec la personne de Lormont qui a expliqué comment ça se passait...je ne pense que les habitants, tel que je le vis aujourd'hui, ne viennent pas au rencontres : on a fait l'assemblée générale samedi dernier, il faisait froid, à 20h30, 100 personnes pour 702 familles ! 100 personnes intéressées par la vie de leur quartier ! Ils sont venus et ils se sont déplacés. Un quartier de 702 familles avec 75% d'habitat collectif, dont 65% avec des bailleurs, c'est pas rien et il y a du pavillonnaire également. Et tout cela c'était mélangé. Il me semble que l'essentiel dans l'intervention des habitants, c'est d'aller chercher les richesses qu'ils ont ; c'est les techniciens du quotidien : c'est eux qui vivent l'école, la crèche, la circulation, l'insécurité, le logement, la précarité, c'est eux qui le vivent ! Et qui mieux

qu'eux peut en parler ? Il faut effectivement une structure, la plus légère possible, la moins contraignante possible, qui ramasse un peu tout ça, et qui porte avec les habitants les questions d'urbanisme, d'habitat, etc. aux gens compétents qui bien souvent sont les élus. Lorsque la réalisation est faite, il faut la nécessaire ré-appropriation par l'habitant, de ce qu'il a dit, de ce qu'il a demandé, dans la mesure où c'est possible. Parce qu'il ne faut pas croire que les habitants ne savent comprendre qu'il y a un problème administratif, qu'il y a un problème technique, que ceci doit se faire par étape, etc. Si on ne leur dit pas il peut y avoir découragement des habitants quand un projet traîne.

il faut qu'il y ait une capacité à porter la parole et à la tenir dans le temps et pas seulement à un moment de mobilisation intense, etc. Il y a toute une série d'éléments, qui ne sont pas de l'encadrement au sens strict, mais qui demandent une certaine technique pour que cela soit entendu et pris en compte.

**«l'essentiel d a n s l'intervention des habitants, c'est d'aller chercher les richesses qu'ils ont ; c'est les techniciens du quotidien»**

Deuxième élément. Vous dites que la parité se fait naturellement chez vous, c'est très bien, mais allez voir à l'Assemblée Nationale si ça se fait naturellement même après la loi sur la parité. Il y a des fois où c'est très

utile de faire des lois.

**RÉPONSE-:**

**Philippe ESTÈBE**  
- **politologue : ACADIE,**  
**université Toulouse le Mirail.**

La troisième chose concerne les Etats-Unis. Moi j'y tiens, pas à Bush mais à ce qui se passe dans certains quartiers, c'est peut-être aussi parce que le service public est moins développé qu'en France mais il y a des expériences où des collectifs d'habitants sont en situation de gérer les fonds publics, ce qui n'existe pas ou peu ici. Peut-être qu'un des obstacles à la participation des habitants en France est le bon niveau des services publics. Les endroits où ça participe beaucoup, c'est aussi les pays où il y a un déficit des services publics et une faible présence du politique. Et d'ailleurs, en partie dans les quartiers d'habitat social en France, on fait aussi parfois participer les habitants comme substitut à des services publics défaillants.

Dans ce que vous dites, je suis en partie d'accord. Il n'est pas question pour moi de codifier la participation des habitants. En revanche, ce que vous dites, c'est-à-dire l'absence de réponse des élus peut décourager les habitants montre bien qu'il y a un problème lié au poids que peut avoir ce type participation par rapport à la décision publique. A chaque fois, il faut se « battre » pour se faire entendre, se faire reconnaître. Pas toujours, pas partout, mais souvent. C'est lié au fait que cette participation est peut-être naturelle du côté des habitants mais pas complètement naturelle du côté des institutions de la République auxquelles nous sommes par ailleurs attachés. Mon propos est de dire, « *comment faire en sorte, même si elle est naturelle, ce que je ne crois pas complètement, pour que la participation prenne plus de poids du côté des institutions de la République ?* ».

Là, il faut un minimum de structure, vous le dites vous-même, il faut un bout de permanence,

Première chose, être élu n'est pas un métier. Il n'y a pas de statut en France qui nous

**COMMENTAIRE-:**

**Josy POUEYTO**  
- **vice Présidente**  
**du GIP-DSU Contrat de**  
**l'agglomération paloise, adjointe au**  
**maire de Pau.**

permettrait de nous consacrer pleinement à ce mandat. Évidemment je ne parle pas quand on est député ou sénateur où les revenus et le fonctionnement de ces institutions permettent de ne faire que ça. Mais quand on est maire d'une petite commune, c'est difficile. Nous avons souvent un autre métier. Être élu n'est pas inné. C'est quelque chose qui se construit, qui se travaille avec les citoyens et les habitants. Nous n'avons pas la science infuse et nous avons besoins des institutions mais aussi des citoyens pour voir ce qu'ils attendent de leur cité et voir comment on pourrait la faire évoluer.

J'ai un exemple très récent, c'est la dans rue d'Étigny. Tout ce qui est en train de se faire sur cette rue est parti d'un problème de circulation de vitesse et de danger. C'est un travail qui est en train de se faire dans le cadre du Contrat Local de Sécurité de Prévention de la Délinquance. Les élus ont été alertés par un article de presse. Nous, les élus, on est pas toujours informé, il n'y a pas toujours de démarche des habitants dans le bureau des élus. On est souvent interpellés sous forme de pétition et la presse les reçoit en même temps. La presse automatiquement fait son boulot et dès le lendemain, la plupart des gens sont au courant alors que nous n'avons encore que très peu d'information sur le problème.

Les habitants, s'ils arrivaient aussi à se rencontrer et à discuter sous une autre forme que les pétitions, ils nous amèneraient différentes formes de solutions. Je dis ça car cela a provoqué une grande réunion auprès des administrations et des élus. Cela a débouché sur des groupes de travail. Ces groupes de travail ont débouché sur des propositions. Ces propositions seront soumises en séances plénières afin de voir ce qui est possible et ce qui n'est pas possible. A la suite de ces réunions, des mesures seront proposées pour cette rue mais aussi pour l'ensemble de la cité. Il y a un rôle majeur de cette participation et des protestations, même

si je regrette qu'elles démarrent parfois sous la forme de pétitions.

Le côté juridique est aussi un carcan pour les élus. On ne peut pas décider comme ça, par exemple, de donner telle ou telle somme d'argent à un groupe d'habitant, de ce quartier afin qu'ils imaginent des aménagements. Il y a un carcan de procédures et de réglementations. On est parfois prisonnier de cette réglementation.

Concernant les associations, certes, elles remplissent souvent ce que peut-être les pouvoirs publics ne font pas. Une association de prévention de la délinquance, l'APSAP, est financée par le Conseil Général à 95% environ car c'est de la compétence du Conseil Général. On peut se demander pourquoi le Conseil Général ne le fait pas. C'est vrai que l'on se réfugie parfois auprès des associations, on confie à des associations certaines choses, je pense aussi aux correspondants de nuit. Si on fait faire, c'est parce qu'il y a aussi, de la part des collectivités, la volonté de considérer les associations comme des citoyens qui au départ s'intéressent à une thématique et interviennent sous forme associative pour faire des propositions.

# DES-HABITANTS-DANS-LA-PARTICIPATION-?- TROIS-EXEMPLES-EN-AGGLOMÉRATION-PALOISE.

**EXPÉRIENCE-1-**

**Pierre GRAND**  
- **habitant-**  
**membre du comité de gestion**  
**du fond de participation des habitants**  
**du quartier Saragosse-Lyautey-Fleurs-**  
**Fouchet-Camors-Carlitos (Pau).**

Je vais vous présenter ce fond de participation des habitants des quartiers Saragosse-Lyautey-Fleurs-Fouchet-Camors-Carlitos. Ce comité de gestion du fond de participation s'adresse à environ 13 000 résidents de ces quartiers de la ville de Pau. C'est une structure nouvelle agissant en relais des initiatives prises par les habitants et les associations. Le projet a été initié en septembre 2004. Il s'agit dans le cadre du contrat de ville de l'agglomération de Pau de favoriser les initiatives des habitants dans les quartiers. Cinq associations sont à l'origine de ce projet : Vivre ma Ville, l'Association de Prévention Spécialisée de l'Agglomération Paloise (APSAP), le Club d'Initiative Solidarité de Saragosse, le Centre Joyeux Béarn et la Pépinière.

Une aide financière pourra être accordée à tout projet général visant le lien social. L'innovation est que le fond sera géré par des représentants des quartiers, responsables associatifs ou habitants. A partir du 14 octobre, une fois par semaine, une vingtaine de représentants se sont regroupés pour élaborer leur règlement intérieur. Outre les principes de modalité de fonctionnement de ce fond de participation, il se devait de fonctionner rapidement, une enveloppe de 10 000 euros étant allouées. Ce règlement intérieur a été présenté le 10 décembre 2004 au conseil d'administration du GIP-DSU pour validation. Les objectifs issus

de la politique de la ville sont :

- de faciliter les prises d'initiatives des habitants et ou associations créées et gérées par les habitants pour la réalisation de projets collectifs contribuant à l'animation de la vie de quartier et à créer du lien entre les habitants.
- favoriser les échanges entre les habitants, association, élus et techniciens de la ville ; encourager les capacités individuelles et collectives à s'organiser, à monter des projets et à argumenter.

Le fond de participation a pour principe d'apporter une aide financière à des actions de proximité et à répondre très rapidement à des micros initiatives dans ces quartiers ; d'être géré par un comité de gestion composé d'habitants, d'associations locales, de représentants de la ville ; d'être un lieu de débats et d'échanges. Le comité de gestion est composé de 14 membres titulaires et de 14 suppléants : 6 représentants associatifs de la zone d'action, 5 habitants issus des quartiers, 1 représentant des associations fondatrices, 2 représentants de la politique de la ville, 1 technicienne et 1 élu. L'organisation administrative s'articule autour de plusieurs tâches, avant, pendant et après les réunions du comité, sachant que la présidence et le secrétariat tournent à chaque séance.

La délibération se fait à deux niveaux : 1<sup>er</sup> tour, accord, refus, autre ; 2<sup>ème</sup> tour, valeur attribuée. Le financement peut aller jusqu'à 1 000 euros par projet. Un bilan d'évaluation est ensuite demandé dans le mois qui suit l'exécution du projet. Le comité fonctionne depuis le 5 janvier 2005. En trois sessions il a distribué près de 4400 euros, pour 5 200 euros demandés ressortant de

6 projets.

Ce fond de participation expérimental pourrait être mis en œuvre dans d'autres quartiers de l'agglomération de Pau.

J'ai quelques commentaires : s'agissant d'une structure nouvelle, elle semble avoir croisé la route de participants enthousiastes. La structure est innovante à plus d'un titre. Elle motive et mobilise l'initiative individuelle et collective à travers des projets. Elle implique les associations et les habitants en les amenant à discuter des projets présentés et à gérer des fonds. Elle permet à chacun des membres du comité d'endosser une responsabilité (présidence, secrétariat). Elle fait prendre conscience que tout n'est pas obligatoirement réalisable et que les décisions se font souvent dans le compromis. Cependant cette structure diffère de la concertation-négociation souvent condescendante rencontrée avec les élus ou toute autre personne de pouvoir où les décisions sont prises loin de la concertation et de fait loin des aspirations.

Pour résumé, d'un côté, on a un électeur, un ouvrier-sujet dans l'attente et la frustration, de l'autre on a un citoyen responsabilisé.

## RÉACTIONS-

### Une habitante du quartier.

Je voudrais juste dire que le temps entre lequel les gens déposent leur dossier, et la prise de connaissance du dossier par le comité de gestion puis sa décision est rapide. La réponse est communiquée soit par téléphone, soit tout de suite. L'argent est également donné rapidement ce qui motive la mobilisation des gens.

### Philippe ESTÈBE – politologue : ACADIE, université Toulouse le Mirail.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples de projets déposés et soutenus par le fond de participation des habitants ?

### Pierre GRAND – habitant-membre du comité de gestion du fond de participation des habitants du quartier Saragosse-Lyautey-Fleurs-Fouchet-Camors-Carlitos (Pau).

Lors de la dernière session nous avons eu trois projets. L'association « Pau à Vélo » nous a demandé de l'argent pour du matériel de sensibilisation pour les enfants ; un des projets concernent des jeunes qui veulent mettre en place une association de joueurs d'échecs mais on a un peu limité notre aide sur ce sujet là, car ils présentaient une activité de création et de peinture de figurine. Il y a aussi une autre action de lutte contre le racisme.

Certains ont aboutis, d'autres ont été limités, peut-être du fait de la nouveauté du système. Pour que ces initiatives-là prennent un peu plus d'ampleur, il faut quand même qu'il y ait pérennisation.

L'information avait été faite par un travail de boîtes aux lettres au départ. Il faut faire maintenant une information plus large que cela. Il nous faut encore

**«cette structure diffère de la concertation-négociation souvent condescendante rencontrée avec les élus ou toute autre personne de pouvoir »**

promouvoir cette structure puis acquérir de l'expérience.

## Henri JOUANTEGUY - un habitant.

C'est dans mon quartier que l'on a inauguré la première manifestation, ça n'a pas été une réussite. On voulait faire un repas de quartier, avec bal déguisé et des chars décorés par les jeunes du quartier mais l'engouement n'a pas été au rendez-vous pour diverses raisons. Sur 800 euros octroyés, nous en avons dépensé la moitié. Nous sommes des habitants responsables car nous avons rendu au fond de participation le reste de l'argent.

## Dany HOARE – chef de projet du GIP-DSU Contrat de Ville de l'agglomération paloise.

Je souhaite apporter un précision. Comment est né ce fond de participation ? En tout cas, pour qu'il puisse être négocié entre élus, techniciens et les autres, il fallait qu'il y ait un terreau favorable. Si on a fait le choix de ces quartiers, c'est parce que l'on savait déjà qu'il y avait une mobilisation à la fois des habitants mais aussi des associations avec lesquelles le Contrat de ville travaille au quotidien. Et on avait une relative confiance pour qu'il n'y ait une pas confiscation de la parole des habitants dans ce fond de participation au profit des associations. C'est à partir de ces facteurs que l'on a décidé de lancer l'expérimentation, sachant que sur le reste de l'agglomération il existe le fond d'aide aux projets mais que la modalité de décision est faite de façon différente car ce sont des élus et des techniciens des services de l'État qui décident de l'opportunité ou non des projets. A partir de cette expérimentation, et sur d'autres territoires, on étendra cette expérience.

EXPÉRIENCE-2-

## Colette CUOMO - représentante de l'association d'animation Camors.

C'est à la suite d'incivilités et de tensions sociales qu'avec un groupe de jeunes des habitants du quartier on s'est mobilisé, avec l'aide des éducateurs de l'APSAP et de la Pépinière. On s'est constitué en 1992 avec une commission éducative avec des jeunes qui nous ont vite abandonné et la commission éducative s'est vite transformée en commission d'animation. L'objectif était de permettre aux habitants du quartier de se rencontrer en participant à diverses activités et de favoriser des rencontres interculturels, puisque dans le quartier il n'y a pas moins de 18 ethnies différentes.

Nous avons démarré avec les repas de rue. Nous avons mobilisés les enfants du quartier pour Noël en leur proposant de décorer le quartier et les parents sont invités à venir le soir avec nous. Carnaval de rue avec défilé dans le quartier, loto, sorties, participation à l'embellissement du cadre de vie, participation au concours des balcons fleuris. Nous avons d'ailleurs gagné le premier prix, je ne sais pas s'il y en avait d'autres mais en tout cas nous avons le premier prix. On a participé aussi au concours d'illuminations de Noël. Un habitant du quartier a également eu le premier prix. Nous travaillons aussi avec les éducateurs de l'APSAP sur les « chantiers jeunes ». L'année 2004 a vu 18 jeunes participer à différentes actions : plantation d'arbustes, de fleurs autour des immeubles, construction de tables et bancs, etc..

Cela permet aussi une valorisation de ces jeunes auprès des adultes car on les voit autrement. Cela sensibilise aussi les habitants de tous âges au respect et à l'usage des espaces extérieurs du quartier, de raviver le contact intergénérationnel pour prévenir les

conflits. On fait aussi un relais avec le politique. On se rencontre, on propose, on nous écoute.

Voilà maintenant 13 ans que nous sommes sur le quartier, rien n'est acquis, tout est toujours à faire. Il faut être vigilant et on espère continuer comme ça encore longtemps.

**RÉACTIONS-**

## **Comité de quartier ou pas comité de quartier ?**



**Philippe ESTÈBE – politologue : ACADIE,  
université Toulouse le Mirail.**

Juste une remarque : à Pau, il n'y a pas de structure du type conseil de quartier organisé, c'est cela ?

**Colette CUOMO - représentante de  
l'association d'animation Camors.**

On le souhaiterait mais non.

**Philippe ESTÈBE – politologue : ACADIE,  
université Toulouse le Mirail.**

Ce que vous décrivez, c'est en partie une activité de conseil consultatif de quartier. Quels sont les termes de la loi en matière de conseils de quartiers ? Il n'y a pas une loi qui a rendu ça obligatoire pour les villes...

**Josy POUEYTO - vice Présidente du  
GIP-DSU Contrat de l'agglomération  
paloise, adjointe au maire de Pau.**

...non, ce n'est pas obligatoire. Nous en avons parlé avec le maire et ça ne c'est pas mis en place car il faudrait que ce soit tous les quartiers qui puisse y être associés. Il y a des quartiers où nous pourrions les constituer sans

problèmes mais d'autres où nous aurions du mal. Ce sont avant tout des mobilisations qui se font, surtout, il faut le dire, autour de certaines personnes, qui ont envie de prendre leur destin en main et de bouger. Il y a des quartiers où ça ne bouge pas du tout.

On est quand même dans une situation où lorsque l'on parle à des personnes de cadre de vie et autre, ils sont tellement englués dans des problèmes sociaux tels que le chômage ou l'exclusion qu'on a du mal à les mobiliser pour penser à autre chose. On a autre problème, c'est le centre-ville.

Si on avait mis en place ces comités consultatifs, on avait pas forcément une équité sur le territoire palois et c'est ce qui nous a freiné. Mais je ne dis pas que l'on a abandonné l'idée.

### **L'habitant anonyme.**

Je ne comprends pas qu'on puisse dire, ici, qu'il y a des comités de quartiers qui ne peuvent pas se mettre en place, alors qu'ils sont prêt pour la mise en place, parce que d'autres quartiers ne sont pas prêts à le faire. Cela ne tient pas la route, je suis désolé. Ce genre d'argument, on entend ça tous les jours, c'est un propre scandale !

**Josy POUEYTO - vice Présidente du  
GIP-DSU Contrat de l'agglomération  
paloise, adjointe au maire de Pau.**

Le rôle des élus, monsieur, et d'un conseil municipal, c'est d'avoir effectivement une réflexion globale sur une ville et sur un territoire. On ne peut pas se contenter de raisonner sur un quartier. 3/

### **L'habitant anonyme.**

Vous avez toujours des bonnes excuses ! (et

quitte la salle)

## EXPÉRIENCE-3-

**Grégoire SANCHEZ**

**- comité de quartier entre Gave et Neez (Jurançon).**

Notre quartier n'était ni investi par les associations, ni par les élus : 40 ans de délaissement en terme d'équipements, d'urbanisme, etc.. C'est à la suite d'une réhabilitation par l'un des bailleurs qu'un comité de locataire s'est monté et peu à peu, il s'est transformé en comité de quartier. Mais avant ça, on a essayé de voir les besoins et les intérêts communs de ce quartier compte tenu de son hétérogénéité. Il fait 1/3 de la population de Jurançon, pratiquement 60% des logements sociaux de la ville de Jurançon, avec, à l'intérieur, tout ce qu'il y a de précarité et autres drames.

Pendant un an, première chose qu'on a faite, c'est réunir à maintes reprises des groupes d'habitants qui ont fait le diagnostic de leur quartier et donc des propositions avec un projet déposé auprès de la nouvelle municipalité. Je précise que nous avons l'écoute d'un bon nombre d'élus et la co-production des propositions émanant des habitants avec ce qu'il est possible en terme de municipalité. Il y a des exigences mais tout ne peut pas se faire et si on explique, cela passe excessivement bien auprès des habitants.

En 3 ans d'existence, quels thèmes sont abordés dans ce comité ? La politique de la ville, l'urbanisme, la sécurité, l'habitat, etc.. Pour essayer de rompre cet individualisme qui était très pervers, on a voulu commencer par un repas de quartier. Les premiers repas ne rassemblaient pas beaucoup de monde. Au bout de trois ans, on a enfin eu 300 personnes. On s'essaie avec des animations intergénérationnelles en fonction des demandes et des besoins. L'année dernière,

sur 2 jours, il y a eu le premier festival de graffiti qui a drainé beaucoup de monde, de jeunes et de moins jeunes ; il y a le goûter des anciens ; les actions avec Léo Lagrange, comme notre participation depuis 3 ans à l'opération « Touskiflot » ; les chantiers jeunes et le travail sur l'espace public numérique. Tout doucement, à force de volonté, des partenariats se forment, les gens se rencontrent, débattent.

En terme de communication, nous avons un journal de quartier, 10 numéros par an, nous en sommes au 23<sup>ème</sup>. Y sont présents tous les événements et dossiers suivis car on a un collectif qui ne lâche aucun, aucun dossier.

C'est un état d'esprit de construction. Mais quand on a quelque chose à dire, on ne se gêne pas. Quand il y a un discours d'impuissance... on est en train de batailler sur la fermeture de 3 classes à l'école Jean Moulin qui est sur le territoire du quartier ; alors qu'il y a de la mobilisation à faire, on ne peut se contenter d'une lettre au préfet, alors que les habitants sont prêts à peser de tout leur poids pour conserver non seulement les classes mais aussi l'école.

C'est vrai que de temps en temps, le discours d'impuissance de certains élus est en inadéquation avec la dynamique qui s'est créée dans le quartier.

Je regrette un peu que certains dossiers ne soient pas traités avec les habitants. C'est qu'on est peut-être pas les privilégiés du GIP-DSU, qu'il y a des cellules, des commissions. Cela fait un an qu'on a eu des réunions avec le responsable du contrat local de sécurité, c'est vrai qu'il y avait des choses à faire avec l'élu et avec le GIP-DSU, ça fait un an et on en entend plus parler. Et aujourd'hui, on a une problématique de sécurité, une problématique de vandalisme, de nuisance qu'il faut régler par de l'éducation, par de la prévention. Ce n'est pas à nous d'aller au-delà de ces choses là mais dans notre journal de quartier on parle par exemple de la nuisance

des chiens, les voisinages, etc.

On a des dossiers qui sont faits par des techniciens du quotidien, et non pas par des techniciens que l'on va chercher et qui vont penser pour les autres et qui coûtent excessivement chers. On en a l'expérience sur ce quartier où les habitants avaient pratiquement re-qualifié dans tous les termes urbanisme, sécurité, habitat, etc. et on a été chercher un cabinet d'étude, et puis pas de Jurançon, de Bordeaux qui a pratiquement copié ce qu'il y avait dans le truc et ça coûte quand même 30 bâtons...ce qui est dommage, c'est que l'on a travaillé avec ce cabinet mais dans le produit final, il y avait très peu de l'essence qu'avaient donné les habitants.

De même, il m'est tombé sous les yeux un contrat territorial, je crois, ou une convention territoriale, où il y a reprise de ce qu'avait proposé ce cabinet. Pour certains points, c'est complètement en désaccord avec les habitants.

Moi je trouve que ce quartier a énormément changé, non seulement par l'aspect urbain mais également par l'aspect des relations entre les habitants. Par exemple la multiplication de bancs, qui n'existaient pas avant, fait que les gens se rassemblent et apprennent à se connaître alors qu'ils se côtoient depuis 20 ans. Mais on ne cesse de travailler dessus, aujourd'hui, on travaille aussi avec les bailleurs. C'est un partenariat intéressant, car on ne discute plus exclusivement de réhabilitation, d'entretien, etc., même si bien sûr ces questions sont primordiales. Aujourd'hui on cherche à diagnostiquer quel est le contenu de ces logements. Qu'est-ce qu'on y voit ? Des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite sans ascenseur, qu'est-ce qu'on en fait ? Des personnes qui occupent des F5 alors qu'ils pourraient occuper des F2. Problèmes difficiles à aborder mais les bailleurs sont à l'écoute. Et cela est très encourageant pour nous.

Je terminerai par cela, monsieur Castro, Président du GIP-DSU, c'est vrai que pour avoir 1 068 euros, c'est un véritable parcours du combattant et nous avons 2 000 euros de la municipalité, ce qui est bien, et parfois, sans aides ponctuelles, 1 068 euros du GIP-DSU. Et en plus il y a des contraintes et on ne peut pas pérenniser une manifestation. Il faut toujours être à l'invention d'autres choses. Si il y avait un peu plus de souplesse, qu'est-ce que ça serait bien.

## RÉACTIONS-

### **L'argent, nerf de la participation. Quels financements : politique de la ville ou municipalité ?**



**André CASTRO – Président du GIP-DSU  
Contrat de ville de l'agglomération paloise, Maire de Gelos.**

Je rappelle que le GIP-DSU est une structure officielle avec ses règles et elle distribue l'argent qu'on lui confie. Elle couvre toute l'agglomération paloise. De la souplesse sur le plan administratif, on peut toujours essayer de l'améliorer. Par contre, 1068 euros, il y a beaucoup de monde qui seraient contents de les avoir. Malheureusement on ne peut pas distribuer cette somme là à toutes les structures.

Ensuite la pérennisation est un autre sujet. Si on pérennise ce que vous faites vous, qui est d'ailleurs très bien, comment va-t-on financer les nouvelles initiatives et les nouvelles structures ? C'est un problème permanent.

On a fait réaliser par un cabinet une évaluation pour savoir comment on peut surmonter cette difficulté. Pour la surmonter, il ne faut pas trop en donner aux uns, et rien aux autres. C'est une question de répartition. On va bientôt aborder

le sujet dans un comité technique au conseil d'administration. Comment satisfaire toutes les demandes qui sont toutes dignes d'intérêts et légitimes ? Nous sommes obligés de faire avec les moyens que nous donne l'Etat et la communauté d'agglomération. Mais il n'y a pas dans toutes les communes cette homogénéité de volontarisme que l'on retrouve dans votre quartier. Chaque commune a ses originalités, ses finalités. Et ensuite il s'agit de la volonté des habitants. Alors ça se passe très bien à Jurançon, on peut trouver des comportements différents ailleurs.

**Colette CUOMO**  
- représentante de l'association d'animation Camors.

*«C'est de mauvaise politique aujourd'hui que de fonder de la pérennité dans les subventions politique de la ville [...]. C'est du côté des municipalités qu'il faut se tourner »*

Je m'excuse mais question finance, on est tous limité. On demande de plus en plus la participation des habitants. Or, quand on vote un budget, peut-être faudrait-il revoir la part de la participation des habitants ? Quand on n'a pas beaucoup de subventions, on ne peut pas faire grand-chose et de l'argent il en faut.

**André CASTRO – Président du GIP-DSU Contrat de ville de l'agglomération paloise, Maire de Gelos.**

Le maximum de subvention qui est distribué revient aux associations. La première forme de participation que l'on connaît, la plus fréquente, reste le mode associatif. La nouveauté est que les habitants se constituent spontanément en comité comme à Jurançon. Mais les associations restent les premières destinataires des subventions. Nous ne distribuons que ce que l'on nous confie comme argent public.

Il ne faut pas non plus demander au GIP-DSU tout. Il y a les communes qui existent. Elles ne

sont pas pour autant à l'abri pour les demandes de subventions. Le premier interlocuteur d'une association, c'est quand même la commune. La contribution de la commune existe encore. Le GIP-DSU étudie les demandes et ne devrait financer uniquement que les actions et pas le fonctionnement.

**Lucette GUILLONNEAU.**

Les associations qui travaillent sur les quartiers, genre MJC ou autres, sont gérées par des conseils d'administration et ceux-ci sont en grande majorité composés des habitants du quartier. Ils participent énormément à faire remonter les besoins du quartier. Il faut le dire aussi.

Je rajoute qu'on demande aux membres des conseils d'administration de prendre des responsabilités de plus en plus énormes et que ce n'est pas toujours facile.

**Philippe ESTÈBE – politologue : ACADIE, université Toulouse le Mirail.**

Là, il y a deux problèmes. L'argent de la politique de la ville, il y en a de moins en moins. Tous ces fonds qui permettent de financer de l'action associative, ça va disparaître. C'est de mauvaise politique aujourd'hui que de fonder de la pérennité dans les subventions politique de la ville. En revanche, la piste que nous donne Mr Castro me paraît être très juste. C'est du côté des municipalités qu'il faut se tourner si on veut pérenniser les structures de concertation et des structures de quartiers. Pour plusieurs raisons. D'abord parce que les communes et les intercommunalités resteront quand la politique de la ville n'existera plus et que d'autre part c'est aussi une façon d'indiquer aux élus d'afficher les priorités politiques à l'intérieur de

leur fonctionnement municipal. C'est vrai de ce point de vue là il y a une facilité de la politique de la ville où l'on a l'impression que c'est de l'argent un peu disponible comme ça. Mais c'est presque un faux ami la politique de la ville, ça entretient l'illusion que l'on peut avoir des sous alors que les véritables lieux de pérennisation et de priorisation politique c'est quand même plus les communes que les GIP. D'où l'importance de faire reconnaître et inscrire la question de la démocratie participative dans le fonctionnement municipal ordinaire.

## CONCLUSION:-CONFORTER-LA-PLACE-DES-HABITANTS-DANS-LE-DÉBAT-PUBLIC

**Josy POUEYTO - vice Présidente du GIP-DSU Contrat de l'agglomération paloise, adjointe au maire de Pau.**

Pour conclure, le contrat de ville et le GIP, c'est une confirmation du renforcement des orientations en matière de d'aide aux initiatives d'habitants. L'enjeu est ici de dynamiser la vie locale en permettant l'émergence et le portage par les habitants eux-mêmes de projets dans tous les domaines. C'est quelque chose qui peut se travailler avec le GIP-DSU mais également avec les municipalités et les structures.

Ensuite, au niveau des études des dossiers, il existe une exigence sur le fait qu'il y ait une participation des habitants. Dans des dossiers qui sont portés par des associations ou par des structures, on demande qu'il y ait toujours une partie qui soit une proposition des habitants. C'est par exemple le cas des sorties familiale pour lesquelles il y a des aides des collectivités, du GIP etc., et on demande une prise en main

par les habitants du déplacement, des bus, des inscriptions, etc.. Il y a donc responsabilisation, participation des habitants et création de liens sociaux et intergénérationnels.

Enfin, au niveau des formations, il y a des choses à dire. Dans les réunions publiques, ce sont souvent les mêmes personnes qui interviennent. Certaines personnes ont envie de parler mais s'en privent selon la configuration de la rencontre, parce qu'elles ne sont pas habituées, parce qu'elles ont peur de dire des bêtises ou parce qu'elles ont peur de se faire agresser, etc.. pour ces raisons on aimerait mettre en place des formations pour les deux dernières années qui nous restent dans la durée du contrat de ville afin de permettre aux personnes de pouvoir prendre la parole et ne plus douter de leur crédibilité.







CPAU Aquitaine  
Université de Bordeaux I  
351, cours de la Libération  
33405 TALENCE Cedex  
Tél : 05 40 00 83 20  
Fax : 05 40 00 83 40  
[plateforme@cpau.u-bordeaux.fr](mailto:plateforme@cpau.u-bordeaux.fr)

[www.predat.net/index.html](http://www.predat.net/index.html)